

| |
|-----------------------|
| TEMPERATURE |
| Février - Mars |
| Fêtes religieuses |
| 29 - St Alexandre |
| TEMPETE |
| 1 - St Aubin |
| TRES FROID |
| 2 - 1er dim du Carême |
| TRES FROID |
| L. O. BELAIR |
| Distributeur |
| Plymouth - Chrysler |
| Fargo |



L'AVENIR DU NORD

HEBDOMADAIRE DEVOUE AUX INTERETS DE SAINT-JEROME ET DU DISTRICT

1897-1951

Fondateurs: Wilfrid Gascon et Jules-Edouard Prévost

1897-1951



| |
|---------------------|
| TEMPERATURE |
| Mars - |
| Fêtes religieuses |
| 3 - Ste Cunégonde |
| TRES FROID |
| 4 - St Cosimir |
| BEAU ET FROID |
| 5 - Quatre-Temps |
| GRAND VENT |
| 6 - Ste Colette |
| GRAND VENT |
| L. O. BELAIR |
| Distributeur |
| Plymouth - Chrysler |
| Fargo |

VOL. 56 - No 8 - St-Jérôme, vendredi 29 février 1952 Imprimé à Joliette Directeur: MARC FORTIN



Potins Politiques

UN TEMOIGNAGE PEU FLATTEUR

Il semble que nous ayons assez de médecins compétents et d'hôpitaux bien organisés pour que le Premier Ministre Duplessis puisse y avoir recours. A l'occasion de sa présente maladie, il préfère être hospitalisé dans un grand hôpital anglo-protestant de la métropole: c'est son droit absolu, mais son attitude ne constitue guère un témoignage de confiance et d'admiration pour nos médecins et nos hôpitaux.

ECOLE DU VICE

La population québécoise appuie de tout coeur la campagne de modération et de sobriété poursuivie par les autorités religieuses.

Dans une lettre circulaire adressée à son clergé, Son Excellence Monseigneur Paul-Emile Léger a attiré l'attention des fidèles sur la multitude des débits de boissons enivrantes dans Montréal, et il a souligné le fait que dans une seule paroisse se trouvent 70 établissements où se vendent des liqueurs alcooliques et (à suivre à la page 4)

Augmentation des salaires à la Dominion Rubber

Succès de la réunion de la Chambre Provinciale à St-Jérôme

Un nouveau contrat de travail vient d'être signé entre la Compagnie Dominion Rubber et ses employés des usines à St-Jérôme. La compagnie accorde une augmentation générale de salaires de 9 cents pour les hommes et 7 cents pour les femmes. De plus, elle absorbe l'augmentation du plan d'assurance-maladie qui existe actuellement pour tous les employés, ce qui représente une somme de 40 cents par employé. Ce nouveau contrat de travail est rétroactif au 14 janvier 1952; il expire le 2 décembre 1952.

Il y a eu également certains amendements apportés aux congés et au rang de séniorité. La compagnie paiera de plus temps et demi après 45 heures, au lieu de 47 1/2 heures comme dans l'ancien contrat.

Nous sommes heureux de voir cette affaire aboutir à un si heureux résultat, et nous félicitons chaleureusement les autorités de la Dominion Rubber ainsi que les employés qui en sont venus à une entente cordiale après quelques mois de délibération. Le travail du conciliateur, M. Lucien Malouin, a semblé rencontrer la satisfaction des deux parties. M. Marcel Charbonneau, représentant local du Congrès du Métier et du Travail du Canada auquel est affilié l'Union Fédérale des (à suivre à la page 10)

Plus de deux cents délégués venant de toutes les parties de la province se sont réunis en fin de semaine à St-Jérôme pour assister aux séances de la réunion spéciale de la Chambre de Commerce de la province de Québec.

Le thème général de la réunion était "les différentes formes d'organisation en affaires". M. J.-A. Archambault, président de cette importante association a présidé les délibérations, à St-Jérôme. Ce sujet complexe et d'importance primordiale pour nos hommes d'affaires a été traité par différents experts en la matière: Me Honoré Parent, président de la Chambre de Commerce de Montréal, directeur général du Trust Général du Canada, a traité des testaments; Me Paul Lebel, avocat associé de l'étude légale Drouin, Drouin et Lebel, a expliqué les "différentes formes d'organisation en affaires"; Me Lionel Leroux, notaire, vice-président de la Caisse Nationale d'Economie, a souligné et commenté l'importance de bien connaître le rouage compliqué des successions; Me Paul Gérin-Lajoie, D. Phil. (Oxford) a donné une vue générale de l'organisation d'une compagnie, et Me Bernard Fortin, professeur de Droit commercial à l'école des

Hautes Etudes de Montréal, a exposé "Les avantages et inconvénients des différentes formes d'organisation en affaires".

Me PAUL LEBEL

Me Paul Lebel a déclaré à ses auditeurs qu'il se proposait d'étudier l'angle juridique seulement des différentes formes d'organisation en affaires. Il a pris comme exemple les trois formes principales des diverses organisations: le propriétaire unique, la société et enfin la compagnie.

LE PROPRIETAIRE UNIQUE

Après avoir souligné que le commerçant opérant sous une raison sociale doit prendre la précaution de faire enregistrer la raison sociale sous laquelle il opère, Me Paul Lebel dégage les caractères juridiques de l'entreprise à propriétaire unique; Le propriétaire de telle entreprise est et demeure le propriétaire exclusif de tout son actif, actuel et futur, de tous les biens mobiliers et immobiliers compris et à être compris dans le patrimoine de l'entreprise. Ce propriétaire ne possède aucune limite, au moins en théorie, à sa capacité de contracter, d'acquiescer ou de disposer, sous la réserve que ses conventions ou ses engagements ne sont pas contraires à la loi. Ce propriétaire acquiert de plein droit, et sans contribution d'autres personnes que le fisc, tous les profits de son entreprise; ce propriétaire assume par contre toutes les pertes de son entreprise. Tous ses biens, non seulement ceux investis dans son entreprise, mais tous ses autres biens sont affectés envers ses créanciers à la garantie de ses opérations commerciales. Bref, responsabilités illimitées du commerçant dans sa personne et dans ses biens, responsabilité dont le commerçant ne peut légalement se dégager que par une cession de biens;

Durée limitée de la vie de l'entreprise dont les opérations souvent se terminent avec la disparition, souvent prématurée du propriétaire unique. Telles sont, brièvement esquissées, les caractéristiques principales de l'entreprise à propriétaire unique. Me Lebel cite plus loin les trois cas où une minorité d'actionnaires peut s'attaquer avec succès à une transaction entreprise ou ratifiée par la majorité des actionnaires.

Il termine en disant que les actionnaires ne sont pas responsables des dettes ou autres engagements de la compagnie, au delà du montant non payé sur les actions. (à suivre à la page 2)

On trouvera cette semaine nos éditoriaux en page 5

Pas d'entente avec les autobus locaux

On ne sait encore si l'on pourra en venir à une entente définitive relativement à l'établissement d'un poste de stationnement pour le transfert des passagers des autobus locaux.

Déjà depuis plusieurs séances les autorités municipales et celles des Autobus Jéromiens Léeé discutent de la question, sans avoir pu jusqu'à maintenant s'entendre. On sait que de leur côté les Autobus Jéromiens tiennent à établir ce poste de stationnement sur l'avenue Parent, entre les rues Labelle et St-Georges. D'un autre côté, le Conseil municipal constate qu'un poste à cet endroit constitue une nuisance grave à la circulation et de toutes parts arrivent les protestations, surtout des marchands dont les établissements sont situés dans les environs qui soulèvent que leur clientèle ne peut profiter de cet endroit pour stationner leurs voitures, et qu'ils en souffrent préjudice.

A chaque entrevue entre les deux parties l'on cherche à trouver une solution au problème. (à suivre à la page 4)

La campagne de la Fédération fixée du 27 mars au 7 avril

Mise au point de M. Lionel Bertrand

Note de la rédaction: Nous recevons de M. Lionel Bertrand, député de Terrebonne aux Communes, le communiqué suivant, qu'il nous demande de publier.

"Le 15 février il y avait à Sainte-Agathe le couronnement de la reine du carnaval. "Le Progrès de Terrebonne" donne dans sa dernière édition le compte rendu de cette soirée au cours de laquelle le notaire et Madame Blanchard furent honorés.

L'article du "Progrès" contient cependant un paragraphe qui m'a fortement étonné, et qui se lit comme suit: "Le maître de cérémonies fit ensuite la lecture d'un télégramme de M. Lionel Bertrand, député fédéral du comté de Terrebonne, M. Bertrand y exprimait le regret de n'avoir pu se rendre à Sainte-Agathe et priait le notaire Blanchard de bien vouloir représenter le gouvernement fédéral à cet important événement".

Qu'un télégramme ait été lu dans ce sens, on me dit que c'est exact. Mais il n'était pas de moi. Je n'ai pas adressé de télégrammes d'excuses ou de regrets pour l'unique raison qu'invité aux fêtes du carnaval mais non spécifiquement à la soirée du couronnement, je ne pouvais tout de même pas m'excuser de ne pas y être. Un télégramme a tout simplement été forgé sur place, pour les besoins du moment et nous avons toute la trame de l'affaire. Les responsables pourraient en entendre parler, puisqu'il s'agit en fait d'un faux.

Si la personne qui a forgé le télégramme avait été assez renseignée pour savoir que le gouvernement fédéral, c'est le premier ministre et ses ministres, elle n'aurait pas dans le texte fait demander à M. Blanchard de représenter le gouvernement fédéral. Quand le gouvernement fédéral se fait représenter, c'est le premier ministre lui-même qui l'annonce et donne les lettres de créance. Il aurait alors fallu un télégramme de M. St-Laurent. Nous sommes surpris qu'on n'ait pas songé à en forger un à son nom, à lui aussi."

Entre Canadiens de bonne volonté

FRANCHISE ET POLITIQUE

par Eugène L'HEUREUX

Deux anniversaires successifs ont valu au T. H. Louis Saint-Laurent, premier ministre du Canada, deux magnifiques concerts d'éloges.

Les éloges publiquement décernés à M. St-Laurent ont une signification qui manque à beaucoup d'autres témoignages de ce genre: ils sont raisonnés. Parce que raisonnés, ils échappent à la discipline des partis et prennent un caractère de quasi unanimité.

Comme tous les chefs d'Etat et bien d'autres citoyens, M. Saint-Laurent possède un esprit robuste et enrichi par une vigoureuse discipline culturelle.

Si appréciable, cependant, que soit un pareil actif, ce n'est pas cela qui nous frappe davantage en la personnalité politique de ce premier ministre.

Mais ce qui nous impressionne le plus dans l'oeuvre politique de M. Saint-Laurent, c'est sa foi inébranlable dans l'efficacité même politique, voire électorale, de la vérité intégrale. Voilà quelque chose de rare, chez nous et probablement aussi dans un bon nombre de pays parlementaires.

A tout prendre, la démocratie est le meilleur des régimes politiques. Mais il faut inscrire en tête de ses inconvénients — avez-vous déjà vu un tableau sans ombres? — la déformation intellectuelle et morale qu'elle engendre presque fatalement chez gouvernants et gouvernés.

La dissimulation et la démagogie font plus ou moins partie du programme électoral de presque tous les hommes politiques, même ceux qui proclament avec le plus d'emphasis leur propre supériorité morale sur tous leurs concurrents. En certains cas, cette fourberie électorale atteint un degré stupéfiant.

C'est pourquoi la politique est tombée au niveau des choses peu sérieuses, elle qui devrait s'imposer à tous les esprits comme l'une des activités humaines les plus graves et les plus dignes d'un dévouement généreux. Et c'est pourquoi l'âme électorale oscille entre l'emballement puéril et le pessimisme maladif, sans guère s'arrêter au point de saboter la saine réflexion.

M. Saint-Laurent a rompu avec cette tradition ruineuse d'une politique décadente. Dans un monde où finesse et mensonge voulaient devenir synonymes, il est entré par la porte de la franchise intégrale. Ce fut un scandale. Je me souviens d'avoir souvent défendu cette nouvelle stratégie électorale, au cours de discussions avec nombre de bons amis, que la tradition de finasserie politique avait fini par influencer, en leur représentant la blague électorale comme un moindre mal absolument nécessaire.

A la vérité, je me demandais en moi-même si notre peuple, à qui le civisme n'a pas encore été enseigné suffisamment, aurait la bonne inspiration d'apprécier un homme public poussant la franchise aussi loin. Et j'avais conscience d'assumer un risque, en entreprenant de défendre publiquement une méthode aussi nouvelle de parler à l'électeur.

Ainsi est-ce avec une profonde satisfaction que je constate aujourd'hui la popularité grandissante de cet homme public assez bien trempé pour mépriser la popularité facile, pour accomplir pleinement les devoirs pénibles et faire l'éducation civique de ses administrés, en leur donnant les vraies raisons de chacune de ses attitudes. Ca, c'est de la vraie politique.

Et c'est aussi un témoignage à l'honneur de notre peuple. En écrivant le présent article, mon but n'est pas de brûler de l'encens sous le nez d'un chef d'Etat. Lui et moi, je pense, nous trouverions la cérémonie bien longue.

Augmentation des salaires à la Dominion Rubber

Succès de la réunion de la Chambre Provinciale à St-Jérôme

Plus de deux cents délégués venant de toutes les parties de la province se sont réunis en fin de semaine à St-Jérôme pour assister aux séances de la réunion spéciale de la Chambre de Commerce de la province de Québec.

Le thème général de la réunion était "les différentes formes d'organisation en affaires". M. J.-A. Archambault, président de cette importante association a présidé les délibérations, à St-Jérôme. Ce sujet complexe et d'importance primordiale pour nos hommes d'affaires a été traité par différents experts en la matière: Me Honoré Parent, président de la Chambre de Commerce de Montréal, directeur général du Trust Général du Canada, a traité des testaments; Me Paul Lebel, avocat associé de l'étude légale Drouin, Drouin et Lebel, a expliqué les "différentes formes d'organisation en affaires"; Me Lionel Leroux, notaire, vice-président de la Caisse Nationale d'Economie, a souligné et commenté l'importance de bien connaître le rouage compliqué des successions; Me Paul Gérin-Lajoie, D. Phil. (Oxford) a donné une vue générale de l'organisation d'une compagnie, et Me Bernard Fortin, professeur de Droit commercial à l'école des

Hautes Etudes de Montréal, a exposé "Les avantages et inconvénients des différentes formes d'organisation en affaires".

Me PAUL LEBEL

Me Paul Lebel a déclaré à ses auditeurs qu'il se proposait d'étudier l'angle juridique seulement des différentes formes d'organisation en affaires. Il a pris comme exemple les trois formes principales des diverses organisations: le propriétaire unique, la société et enfin la compagnie.

LE PROPRIETAIRE UNIQUE

Après avoir souligné que le commerçant opérant sous une raison sociale doit prendre la précaution de faire enregistrer la raison sociale sous laquelle il opère, Me Paul Lebel dégage les caractères juridiques de l'entreprise à propriétaire unique; Le propriétaire de telle entreprise est et demeure le propriétaire exclusif de tout son actif, actuel et futur, de tous les biens mobiliers et immobiliers compris et à être compris dans le patrimoine de l'entreprise. Ce propriétaire ne possède aucune limite, au moins en théorie, à sa capacité de contracter, d'acquiescer ou de disposer, sous la réserve que ses conventions ou ses engagements ne sont pas contraires à la loi. Ce propriétaire acquiert de plein droit, et sans contribution d'autres personnes que le fisc, tous les profits de son entreprise; ce propriétaire assume par contre toutes les pertes de son entreprise. Tous ses biens, non seulement ceux investis dans son entreprise, mais tous ses autres biens sont affectés envers ses créanciers à la garantie de ses opérations commerciales. Bref, responsabilités illimitées du commerçant dans sa personne et dans ses biens, responsabilité dont le commerçant ne peut légalement se dégager que par une cession de biens;

Durée limitée de la vie de l'entreprise dont les opérations souvent se terminent avec la disparition, souvent prématurée du propriétaire unique. Telles sont, brièvement esquissées, les caractéristiques principales de l'entreprise à propriétaire unique. Me Lebel cite plus loin les trois cas où une minorité d'actionnaires peut s'attaquer avec succès à une transaction entreprise ou ratifiée par la majorité des actionnaires.

Il termine en disant que les actionnaires ne sont pas responsables des dettes ou autres engagements de la compagnie, au delà du montant non payé sur les actions. (à suivre à la page 2)

On trouvera cette semaine nos éditoriaux en page 5

Pas d'entente avec les autobus locaux

On ne sait encore si l'on pourra en venir à une entente définitive relativement à l'établissement d'un poste de stationnement pour le transfert des passagers des autobus locaux.

Déjà depuis plusieurs séances les autorités municipales et celles des Autobus Jéromiens Léeé discutent de la question, sans avoir pu jusqu'à maintenant s'entendre. On sait que de leur côté les Autobus Jéromiens tiennent à établir ce poste de stationnement sur l'avenue Parent, entre les rues Labelle et St-Georges. D'un autre côté, le Conseil municipal constate qu'un poste à cet endroit constitue une nuisance grave à la circulation et de toutes parts arrivent les protestations, surtout des marchands dont les établissements sont situés dans les environs qui soulèvent que leur clientèle ne peut profiter de cet endroit pour stationner leurs voitures, et qu'ils en souffrent préjudice.

A chaque entrevue entre les deux parties l'on cherche à trouver une solution au problème. (à suivre à la page 4)

La campagne de la Fédération fixée du 27 mars au 7 avril

Mise au point de M. Lionel Bertrand

Note de la rédaction: Nous recevons de M. Lionel Bertrand, député de Terrebonne aux Communes, le communiqué suivant, qu'il nous demande de publier.

"Le 15 février il y avait à Sainte-Agathe le couronnement de la reine du carnaval. "Le Progrès de Terrebonne" donne dans sa dernière édition le compte rendu de cette soirée au cours de laquelle le notaire et Madame Blanchard furent honorés.

L'article du "Progrès" contient cependant un paragraphe qui m'a fortement étonné, et qui se lit comme suit: "Le maître de cérémonies fit ensuite la lecture d'un télégramme de M. Lionel Bertrand, député fédéral du comté de Terrebonne, M. Bertrand y exprimait le regret de n'avoir pu se rendre à Sainte-Agathe et priait le notaire Blanchard de bien vouloir représenter le gouvernement fédéral à cet important événement".

Qu'un télégramme ait été lu dans ce sens, on me dit que c'est exact. Mais il n'était pas de moi. Je n'ai pas adressé de télégrammes d'excuses ou de regrets pour l'unique raison qu'invité aux fêtes du carnaval mais non spécifiquement à la soirée du couronnement, je ne pouvais tout de même pas m'excuser de ne pas y être. Un télégramme a tout simplement été forgé sur place, pour les besoins du moment et nous avons toute la trame de l'affaire. Les responsables pourraient en entendre parler, puisqu'il s'agit en fait d'un faux.

Si la personne qui a forgé le télégramme avait été assez renseignée pour savoir que le gouvernement fédéral, c'est le premier ministre et ses ministres, elle n'aurait pas dans le texte fait demander à M. Blanchard de représenter le gouvernement fédéral. Quand le gouvernement fédéral se fait représenter, c'est le premier ministre lui-même qui l'annonce et donne les lettres de créance. Il aurait alors fallu un télégramme de M. St-Laurent. Nous sommes surpris qu'on n'ait pas songé à en forger un à son nom, à lui aussi."

Entre Canadiens de bonne volonté

FRANCHISE ET POLITIQUE

par Eugène L'HEUREUX

Deux anniversaires successifs ont valu au T. H. Louis Saint-Laurent, premier ministre du Canada, deux magnifiques concerts d'éloges.

Les éloges publiquement décernés à M. St-Laurent ont une signification qui manque à beaucoup d'autres témoignages de ce genre: ils sont raisonnés. Parce que raisonnés, ils échappent à la discipline des partis et prennent un caractère de quasi unanimité.

Comme tous les chefs d'Etat et bien d'autres citoyens, M. Saint-Laurent possède un esprit robuste et enrichi par une vigoureuse discipline culturelle.

Si appréciable, cependant, que soit un pareil actif, ce n'est pas cela qui nous frappe davantage en la personnalité politique de ce premier ministre.

Mais ce qui nous impressionne le plus dans l'oeuvre politique de M. Saint-Laurent, c'est sa foi inébranlable dans l'efficacité même politique, voire électorale, de la vérité intégrale. Voilà quelque chose de rare, chez nous et probablement aussi dans un bon nombre de pays parlementaires.

A tout prendre, la démocratie est le meilleur des régimes politiques. Mais il faut inscrire en tête de ses inconvénients — avez-vous déjà vu un tableau sans ombres? — la déformation intellectuelle et morale qu'elle engendre presque fatalement chez gouvernants et gouvernés.

La dissimulation et la démagogie font plus ou moins partie du programme électoral de presque tous les hommes politiques, même ceux qui proclament avec le plus d'emphasis leur propre supériorité morale sur tous leurs concurrents. En certains cas, cette fourberie électorale atteint un degré stupéfiant.

C'est pourquoi la politique est tombée au niveau des choses peu sérieuses, elle qui devrait s'imposer à tous les esprits comme l'une des activités humaines les plus graves et les plus dignes d'un dévouement généreux. Et c'est pourquoi l'âme électorale oscille entre l'emballement puéril et le pessimisme maladif, sans guère s'arrêter au point de saboter la saine réflexion.

M. Saint-Laurent a rompu avec cette tradition ruineuse d'une politique décadente. Dans un monde où finesse et mensonge voulaient devenir synonymes, il est entré par la porte de la franchise intégrale. Ce fut un scandale. Je me souviens d'avoir souvent défendu cette nouvelle stratégie électorale, au cours de discussions avec nombre de bons amis, que la tradition de finasserie politique avait fini par influencer, en leur représentant la blague électorale comme un moindre mal absolument nécessaire.

A la vérité, je me demandais en moi-même si notre peuple, à qui le civisme n'a pas encore été enseigné suffisamment, aurait la bonne inspiration d'apprécier un homme public poussant la franchise aussi loin. Et j'avais conscience d'assumer un risque, en entreprenant de défendre publiquement une méthode aussi nouvelle de parler à l'électeur.

Ainsi est-ce avec une profonde satisfaction que je constate aujourd'hui la popularité grandissante de cet homme public assez bien trempé pour mépriser la popularité facile, pour accomplir pleinement les devoirs pénibles et faire l'éducation civique de ses administrés, en leur donnant les vraies raisons de chacune de ses attitudes. Ca, c'est de la vraie politique.

Et c'est aussi un témoignage à l'honneur de notre peuple. En écrivant le présent article, mon but n'est pas de brûler de l'encens sous le nez d'un chef d'Etat. Lui et moi, je pense, nous trouverions la cérémonie bien longue.

A la parade de modes du club Rotary de Saint-Jérôme



Notre photographe n'a pas voulu manquer la Parade de Modes organisée par le comité féminin du Club Rotary, et qui a remporté un très grand succès, le 18 février dernier, à l'hôtel Lapointe. Les manteaux, robes et costumes qu'ont portés les modèles étaient des maisons Castonguay et Margot Potrin; les chapeaux, de Mlle Eva Mériteau et de Mlle Jeanne, et les bijoux, des bijouteries Benoit et Boyer. Voici quelques photos prises ce soir-là. En haut, de gauche à droite: Mlle Maryellen Brosseau, secrétaire à l'étude légale de Martigny et Marchessault, portant un deux-pièces gris égayé de blanc au cou et aux poignets, de même qu'un chapeau blanc. Mlle Odève Castonguay, du bureau d'affaires de la Cie de Telephone Bell à St-Jérôme, dans un très joli ensemble pour la pluie. Mlle Louise Simard, secrétaire à "L'Avenir du

Nord", portant un costume quadrillé rouge et blanc, et coiffée d'un petit bérêt de piqué blanc. Au centre, les artistes invitées du comité féminin du club Rotary, ce soir-là; de gauche à droite: Mme Nicole Germain, qui porte une superbe robe cocktail en nylon gris; Mme Yvette Brind'Amour, un ensemble noir et blanc; Mme Michèle Tisseyre, une chic robe bleu marine avec boléro réversible; Mme Denise Pelletier, une robe de taffetas chatoyant gris; et Mme Gisèle Schmidt, une robe-cocktail en soie. En bas, à gauche, Mlle Louise Simard, dans une robe de tulle noir, parsemée de pierre du rhin. A droite, Mlle Jackie Brosseau, portant une robe blanche garnie d'une ligne noire au corsage; le chapeau et la bourse sont également blancs.

(Photos: Gérard Vermette, St-Jérôme.)

L'AVENIR DU NORD



Fondé en 1897
JOURNAL HEBDOMADAIRE

publié à Saint-Jérôme, cté de Terrebonne
Autorisé comme envoi postal de deuxième classe,
ministère des Postes, Ottawa.

L'AVENIR DU NORD
est publié par "L'Avvenir du Nord Cie Ltée" et imprimé
aux ateliers de
L'IMPRIMERIE NATIONALE,
150, rue Saint-Paul, Joliette, P. Q.

L'AVENIR DU NORD CIE LTEE
Président: Me J.-M. VERMETTE, N.P., Saint-Janvier, directeur politique
Vice-président: ARTHUR GOHIER, marchand, Saint-Hippolyte;
Trésorier: ROLAND BOCK, industriel, Montréal;
Secrétaire: Me GERARD VERMETTE, notaire, Saint-Janvier,
Directeur: MARC FORTIN, Saint-Jérôme;
Publiciste: REYNALD CYR, Saint-Jérôme;
Secrétaire de la rédaction: LOUISE SIMARD

Le bureau de L'AVENIR DU NORD est situé à
295, rue St-Georges, Tél.: 4350 Saint-Jérôme

"D'Estoc et de Taille"

LA LESSIVE MUNICIPALE

Les municipalités de la Province de Québec ont décidé de faire immédiatement leur grand nettoyage d'été. Elles se débarrassent, l'une après l'autre du plessiste et le remplacent par un citoyen plus respectueux de leur autonomie locale.

C'est la ville même de Trois-Rivières qui a voulu commencer le lessivage.

Tout dernièrement, la coquette ville de Joliette dont l'honorable Monsieur Barrette s'est toujours targué de l'indéfectible loyauté, a suivi l'exemple de Trois-Rivières.

Et puis ce fut Farnham. Nous nous rappelons encore ce franc éclat de rire qu'avait déclenché le fameux docteur Antonio Bernier, alors maire de cette ville, quand il avait comparé son très cher Monsieur Maurice au Très Saint-Père le Pape. Bernier et sa comparaison viennent de se faire battre de rigolote façon.

Ce sont là, trois évidentes défaites du plus autocrate premier ministre que notre province ait jamais connu.

Toutes nos municipalités savent maintenant, d'expérience, ce que leur a valu le duplessisme: des otreois de famine pour elles-mêmes et des piastres à la poche pour les contracteurs bleus, des impôts scolaires doublés pour les contribuables et des pots de vin doublés aussi pour la caisse bleue,

conseils municipaux et des libertés en moins pour les tenanciers de tripots bleus.

Trois-Rivières, Joliette et Farnham révèlent aussi que la population de notre Province est sûre de la défaite duplessiste aux prochaines élections provinciales.

On peut donner aux rapports de l'institut Gallup et au récent scrutin du journal "Le Devoir" l'interprétation qu'on voudra, je considère que nos dernières élections municipales qui, à la suite et à l'exemple de Trois-Rivières, de Joliette et de Farnham nettoient de tout duplessisme leur Conseil, prouvent indubitablement que Lapalme est aujourd'hui non seulement leur seul espoir de libération, mais leur seul garant d'autonomie.

Mongrain, Boisvert et Trépanier sont des présages.

P.S.—Politiquin a-t-il en la gentillesse d'aller visiter Duplessis à l'hôpital?

Alban FLAMAND.

Succès complet...

(suite de la page 1)
tions par eux détenues dans le capital social de la compagnie.

L'ORGANISATION D'UNE COMPAGNIE

Me Paul Gérin-Lajoie, D. Phil. (Oxford), a brièvement défini l'organisation d'une compagnie. Résumant son exposé, il a dit: "Le rouge d'une compagnie à responsabilité limitée est, en principe, à peu près identique dans le cas des grosses institutions industrielles et commerciales, et dans le cas des petites compagnies de famille ou individuelles qui commencent au bas de l'échelle. Mais en pratique, lorsque l'organisation première est terminée, le fonctionnement des entreprises qu'on peut qualifier de petites ou moyennes, est relativement des entreprises simples. Les services de spécialistes que l'organisation d'une compagnie peut requérir ne constituent pas une objection sérieuse en comparaison des services qu'elle peut rendre. N'oublions pas qu'on doit à cette institution

qu'est la compagnie le grand développement industriel et commercial du XXIème siècle. C'est elle également qui permet aujourd'hui aux toutes petites entreprises comme à celles qui ont déjà atteint un développement considérable, de s'organiser sur une base rationnelle en raison des méthodes d'affaires modernes et du volume toujours croissant de notre législation, particulièrement de notre législation fiscale.

AVANTAGE DE LA COMPAGNIE

D'autres conférenciers ont souligné les nombreux avantages que représente pour l'homme d'affaires la constitution en compagnie. Je n'y reviens pas. Je voudrais simplement insister sur la simplicité de fonctionnement de la compagnie, après sa constitution, en dépit de certaines formalités à suivre, à l'occasion, et de la terminologie particulière dont la loi l'entoure. L'expérience des hommes d'affaires de chez nous de plus en plus nombreux qui recourent à cette institution et qui en font un succès est le meilleur témoignage de sa valeur.

L'IMPORTANCE DES TESTAMENTS

Me Honoré Parent, président de la Chambre de commerce du district de Montréal dans sa conférence intitulée "Les testaments" a insisté sur l'importance de faire son testament le plus tôt possible.

Toute personne prévoyante, a-t-il dit, reconnaît qu'il vaut mieux faire son testament le plus tôt possible, quitte à le modifier ensuite, de temps en temps, si les circonstances l'exigent. Toutefois, plusieurs diffèrent l'accomplissement de ce devoir parce qu'il comporte souvent certaines difficultés et exige des démarches plus ou moins ennuyeuses.

Pourtant c'est plus que l'avenir de votre fortune qui est en jeu. C'est le sort de votre femme, de vos enfants, de votre famille.

CONSULTEZ VOTRE NOTAIRE

Et maintenant un dernier conseil, avant de terminer, ne vous risquez donc pas à faire votre testament sans consulter votre notaire, ou votre avocat. Vous l'avez vu, il y a un instant, une simple informalité dans la rédaction de votre testament, rend ce dernier nul. Il y a aussi le fait que vous pouvez en consultant des experts en ces sortes d'affaires, réduire les droits sur votre succession, en profitant de certaines latitudes que la loi même des impôts sur les successions vous accorde.

LA SOCIÉTÉ

Me Lebel définit ensuite la seconde forme d'organisation commerciale: la société

Après avoir expliqué que les formalités exigées par le législateur pour la formation des sociétés commerciales, ne sont guère plus compliquées que pour l'organisation de l'entreprise à propriété unique, le conférencier rappelle que la société est passible de pénalité comme dans le cas de l'entreprise à propriété unique. Il définit ensuite les caractères juridiques essentiels de la société commerciale: La société exige pour sa constitution un apport de chacun des associés et cet apport est variable suivant les circonstances: tous les associés ont droit de participer dans les profits de la société, nonobstant toute convention contraire (art. 1831 code civil). Tous les associés sont obligés de participer aux pertes de la société vis-à-vis des tiers. Les associés peuvent faire entre eux toutes stipulations par eux jugées convenables, quant à leurs pouvoirs respectifs dans l'administration des affaires de la société.

La société constitue une personne morale distincte de la personnalité des associés. Nonobstant cette séparation apparente entre la société et les sociétaires, ceux-ci sont responsables, conjointement et solidairement, de toutes les dettes de la société, sans limites (Art. 1854 C.C.).

LES COMPAGNIES

Nous arrivons maintenant à la troisième et dernière formule d'organisation commerciale, sans aucun doute la plus répandue aujourd'hui dans le domaine commercial et industriel; la compagnie.

La corporation, dit le code civil "c'est une personne fictive ou morale dont l'existence et la succédabilité sont perpétuelles, ou quelquefois pour un temps défini seulement, et qui est capable de certains droits et sujette à certaines obligations".

Il est incontestable que de toutes les formes d'organisation actuellement utilisées dans le monde des affaires, la formule de la corporation, si elle est la plus évoluée, est par contre la formule dont l'organisation, et par ailleurs aussi le fonctionnement, offrent le plus de complexité.

Me Lebel note que la compagnie ne possède pas, en fait, une capacité juridique indéfinie et sans limite.

La compagnie est administrée par un bureau de direction dont les membres sont choisis parmi les actionnaires et par les actionnaires eux-mêmes, articles 85 et 88 L.-C.-Q.).

LES SUCCESSIONS

Au cours de la deuxième journée d'études, Me Lionel Leroux, notaire, a traité des successions après avoir expliqué que les successions se divisent en deux groupes; ce-les qui en l'absence de testament sont dévolues et régies par le fait de la loi et celles qui sont transmises aux héritiers par la voie de testament, il a souligné les nombreuses dissensions qu'apportent au sein des familles les successions dévolues aux héritiers sans testament.

Me Leroux a rappelé les différentes démarches à accomplir chez le notaire après la mort du donateur.

Dans le cas où les intéressés n'ont pas en mains des testaments connus, il est très important de faire de minutieuses recherches pour savoir si le défunt n'en a pas laissé dans le secret de ses caissettes.

C'est à l'héritier légal de bénéficier de tous les biens du défunt, mort sans testament.

Me Lionel Leroux souligne l'importance de présenter à un tribunal pour faire reconnaître sa validité le testament entièrement écrit à la main.

Dans le cas d'un testament devant notaire il suffit d'obtenir des copies authentiques requises; dans les cas d'héritiers mineurs incapables ou absents de la province, il y a lieu de les faire représenter au règlement de la succession.

Le conférencier rappelle qu'il faudra savoir si le défunt a établi un bilan régulier de ses affaires et s'il a requis les soins d'un comptable pour les questions d'impôt, à défaut, il faudra se mettre à la tâche et recueillir toutes sortes d'informations pour établir un bilan.

Dans le cas d'un refus d'accepter la succession il faut que cet acte soit passé formellement devant un notaire.

Avant de prendre possession des biens légués, les héritiers devront se soumettre aux droits de succession des gouvernements provincial et fédéral.

M. BERNARD FORTIN

Pour sa part, M. Bernard Fortin est venu expliquer aux membres de la Chambre les trois formes principales d'organisation en affaires, soit l'entreprise individuelle, la société en nom collectif et la compagnie à fonds social.

Il a tout d'abord démontré à l'aide de statistiques que le choix de l'homme d'affaires du Québec se portait indubitablement vers la première forme d'entreprise. "Au Québec, disait-il, les industries exploitées sous forme de propriété individuelle, représentent 53 pour cent de nos industries, elles n'absorbent par ailleurs que 9 de l'emploi et leur part dans la production n'équivaut qu'à 7.2 de la production totale de la province. L'emploi et la production sont donc loin de correspondre à l'importance numérique". Et le conférencier ajoutait plus loin: "Les compagnies par actions, par contre, nous offrent une situation en sens inverse; elles ne forment que 28.2 de nos entreprises tandis qu'elles accusent une valeur brute de 87 de la production totale et retiennent jusqu'à 23.9 de l'emploi; viennent ensuite les sociétés

dont le nombre en pourcentage représente 13.5 de nos industries et absorbe 5.3 de l'emploi; les coopératives se retrouvent enfin en dernier lieu avec un pourcentage de 4.9.

Par ailleurs, comme le signalait le conférencier, le nombre d'industries exploitées sous forme de propriété individuelle représente plus de la moitié des industries du Québec et près de 90% de notre commerce de détail appartient à des particuliers.

La répartition de l'emploi, le volume de production et le chiffre des ventes au détail nous permettent de vérifier que c'est bien dans les entreprises individuelles qu'on retrouve la petite entreprise. La société prend en général une position intermédiaire et la grande entreprise, i.e., celle dont la production, la concentration industrielle et la production sont le plus élevées, se retrouve dans la compagnie par actions.

C'est ainsi que M. Fortin explique à l'aide de ces statistiques que le nombre d'entreprises individuelles prédomine chez nous. Cette tendance serait due au caractère individualiste et idéaliste du Canadien français moins porté vers le succès matériel, disait-il. L'association lui répugne ou il hésite à passer de la société à la compagnie par actions "mais un fait demeure: il y a absolument, relativement ou proportionnellement plus de faillites dans Québec que dans les autres provinces du Canada et notamment que dans l'Ontario" et M. Fortin concluait en disant: "En définitive, l'on peut conclure que la compagnie par actions nous apparaît comme l'instrument par excellence du développement et de l'évolution économique actuelle. La représen-

tation de la part sociale par l'action a provoqué toute une révolution dans la formation des entreprises ainsi que dans la composition des fortunes cependant la concentration capitaliste ne doit pas s'accroître au point d'englober et de faire disparaître la petite industrie. Nous croyons que l'Etat doit prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher toute rupture d'équilibre entre les forces productives, tout en sauvegardant la liberté d'association elle doit réglementer d'une façon suivie les organisations capitalistes telles que les compagnies à fonds social qui trop souvent cherchent à accaparer la production et régler les prix sur tous les marchés".

Les réunions ont été sous la présidence de M. J.-A. Archambault, président de la Chambre de commerce de la province de Québec. M. Jean Bousquet, président de la Chambre de commerce de S.-Jérôme, et M. J.-George Dunnigan, maire suppléant de la ville de S.-Jérôme, ont souhaité la bienvenue aux délégués en leur qualité respective.

Samedi soir, un banquet a été offert aux délégués par la Chambre de commerce de la province, tandis que dimanche midi, les délégués ont été les hôtes de la ville de St-Jérôme et de la Chambre de commerce locale.

On remarquait, parmi les invités d'honneur à ces deux réceptions, à celle de samedi soir: Me Albert Ménard, secrétaire de la Chambre locale; MM. Maurice Girard, vice-président; J.-N. Bousquet, président J.-G. Dunnigan, maire suppléant; Me Gaston Desmarais, C.R.; Gilbert Latour, J.-O. Bradette, Laurent Fortin, J.

O. Meilleur, J.-E. Charette et P. Provost; et dimanche: MM. J.-A. Archambault, président de la Chambre provinciale; J.-W. Gagnon, J.-O. Baril, Gérard L'égaré, J.-H. Guérette, M. Gervais, Gérard Bélanger et J.E. Lemieux, administrateurs régionaux, J.-G. Lapointe, conseiller municipal de S.-Jérôme; Harry Gold, gérant général du Board of Trade; L.-O. Regnier, H. Meilleur, directeur des relations extérieures; Maurice Girard, vice-président de la Chambre locale; Me A. Ménard, secrétaire; Me Jos. Charette, conseiller juridique; J.-O. Bradette, directeur des relations extérieures de la Chambre provinciale; Me Gaston Desmarais, C.R., trésorier honoraire de la Chambre provinciale.

M. J.-A. Archambault, président de la Chambre de la province, présidait au banquet, tandis que MM. J.-N. Bousquet et J.-G. Dunnigan présidaient conjointement le dîner.

A l'issue du banquet de samedi soir, M. Archambault a présenté à M. Bousquet un diplôme d'honneur en reconnaissance des services rendus par ce dernier aux Chambres de commerce de la province.

Dans son discours de bienvenue M. Dunnigan a donné sur la ville de S.-Jérôme tous les renseignements pouvant intéresser des hommes d'affaires. Lors du dîner de dimanche, la Chambre locale a fait distribuer à tous les congressistes l'annuaire de S.-Jérôme pour 1952, qui vient d'être publié.

Après chacune des conférences qui ont été données, les délégués étaient invités à soumettre des questions aux conférenciers.

25% DE REDUCTION

Tous admirent

Le Réfrigérateur International Harvester

L'on sait pourquoi. Toutes les dames savent la qualité durable du Réfrigérateur IH, conçu pour être utile et commode, l'espace qu'il offre est unique --- contient davantage dans un espace restreint --- et à un prix modéré. Le Réfrigérateur IH possède toutes les qualités qui le distinguent entre tout ce qu'il y a de plus moderne dans ce domaine aujourd'hui et toujours... à bas prix.

MESDAMES,

INTERNATIONAL HARVESTER

vous offre tous les avantages que vous rêviez d'obtenir dans un réfrigérateur.



- Poignées de portes en dix couleurs différentes (selon le décor de votre cuisine).
- Intérieur en porcelaine anti-acide.
- Tiroirs à légumes.
- Tablettes à même la porte.
- Ouvre-bouteille encastré.
- TABLETTES INTERIEURES finies chrome ou en acier inoxydable.

TOUT NOUVEAU... ET DEVANÇANT LES AUTRES DE PLUSIEURS ANNEES.

Aujourd'hui même... venez les voir chez

Giroux Automobile Enrg.

DEPOSITAIRE DES CAMIONS

INTERNATIONAL

Téls: 3524 - 3525

2, rue St-Georges,

Saint-Jérôme

FESTIVAL

COLLEGE COMMERCIAL

Dimanche, le 9 mars

A 1 HRE 30 P.M.

Hockey, Attractions, Courses

BILLETS: réservés 75c. — Adultes 50c. — Enfants 25c.

"Cet été, sûrement"

En effet, il vient de faire le premier pas pour se payer les vacances rêvées, cette année même... il s'est ouvert un "compte de soleil" à la Banque de Montréal.

Vous pouvez éviter la gêne financière qui tue tant de beaux projets de vacances. Au moyen d'un "compte de soleil" à la B de M, vous pouvez payer le voyage de cette année à l'avance... avec quelques dollars économisés sur chaque chèque de paye. Au lieu d'une épargne fébrile quelques semaines avant le jour du départ, vous achetez vos vacances dès maintenant, une journée ou deux à la fois avec le revenu de chaque mois.

D'un littoral à l'autre, les clients de la B de M ont déjà commencé à épargner régulièrement pour les jours de soleil de cette année. Un grand nombre d'entre eux le font tous les ans... car ils savent combien plus sûrement leurs vacances deviennent une réussite. Pourquoi ne pas vous souhaiter à vous-même de Joyeuses Vacances tout de suite, en ouvrant un "compte de soleil" pour la famille, à la B de M, aujourd'hui même?

Et pourquoi ne pas vous procurer toute l'année durant cette sensation de vacances heureuses, en supprimant vos soucis d'argent? Examinez les Plans personnels, ce système stimulant de gestion financière individuelle de la B de M. Lorsque les Plans personnels entrent chez vous par la porte d'en avant, les tourments de la vie chère et l'ennui des budgets se sauvent par celle de derrière! Demandez votre exemplaire des Plans personnels pour la Prospérité des Foyers, à la succursale de la B de M de votre voisinage.



BANQUE DE MONTRÉAL

La Première Banque au Canada

SUCCURSALES à votre service dans les LAURENTIDES
Succursale Principale de St-Jérôme, 275 rue Labelle:
WALTER LEFEBVRE, gérant
Succursale de St-Jérôme-Nord, 574 rue St-Georges:
THOMAS LAPALME, gérant
Succursale de Lachenaie:
DONALD HAY, gérant
Succursale de Ste-Agathe-des-Monts:
ALLAN W. BIGGAR, gérant
Succursale de Ste-Thérèse:
GASTON MONGEAU, gérant
Succursale de St-Jovite:
EMILE FOURNIER, gérant

Actualité LITTÉRAIRE et RADIOPHONIQUE

Hommage aux Amis de l'Art

CE PETIT PAYS

C'est un beau petit pays, sous le ciel bleu, sous le ciel gris, avec des ruissellements de soleil entre les nuages de pluie.

Et dessous ce ciel-là, tout enveloppé de féerie et de nostalgie poésique, il surgit ou se cache dans l'échancrure de la côte, se tait ou se raconte, selon l'humeur du moment ou selon la couleur du temps.

C'est un étrange petit pays, doux et sauvage, calme et tourmenté, avec ses dunes de sable à peine ocré, sa campagne aux tons de verts les plus vibrants, ses masses de rochers noirs ou rouillés, arc-boutés dans la Manche, ouverts à marée basse sur des grottes de mystère et couverts, sur les sommets, de lichens et de fleurs minuscules de tous les tons d'opale, de lune ou de corail.

C'est un bon petit pays, goûtant le sel et le vent, la terre et la mer, avec son bourg aux maisons de pierre ou de bois, ses boutiques bien garnies, ses potagers si féconds, ses jardins fleuris de roses, tassés sur lui-même dans l'étroitesse des rues ou s'éparpillant le long des pentes pour contempler au large des îles Anglo-Normandes.

C'est un petit pays à double expression, avec sa mairie logée dans une gentilhommière, de style Louis XVI, sa belle église à tour romane, habillée de vigne vierge, abandonnée parmi les ronces et les lisérons, dans la soli-

tude du vieux cimetière, et son église neuve, collée au bord de la route, surveillant à travers ses verrières modernes le passage des autos et des vélos, des charrettes et des chevaux et celui du petit train départemental s'arrêtant devant la gare ancienne.

C'est un pittoresque petit pays avec sa jetée allant à la rencontre des barques chargées de soles et de homards, de raies, d'anguilles et de petits requins; avec ses pêcheurs de crevettes, pieds nus, culotte levée, jupes retroussées remontant avec la marée l'estuaire de la Gerleure; avec ses paysans en veste bleue, retors et malicieux; ses bistrotts, ses casse-croûtes, ouverts sur l'animation du port; avec son marché de mollusques et de poissons, ses marins en blouse rose et hautes bottes d'un noir verdâtre et ses pois-sonniers en sabots, chantant, d'une voix lente et forte, la litanie des fruits de la mer, en balançant, comme des encensoirs, leurs paniers lourds et ronds.

C'est un beau petit pays, doux et têtu, battu de la mer et caressé du ciel, sauvage et civilisé, qui parle de tout à la fois et se tait brusquement, un petit pays divers et changeant, toujours pareil à lui-même et pourtant semblable, dans son corps et dans son âme, à tous les petits pays de la côte normande, ouvrant et fermant en même temps leur porte devant la terre et devant l'océan.

Cécile CHABOT

de l'être. Les paysages de l'âme sont tellement plus émouvants que ceux de la vie, que l'artiste lourd d'amour, de fraternité et de compréhension, se libère de la vraisemblance et fixe dans l'impétueux de l'art, le périple d'une destinée. Ah si l'on savait mieux lire, comme on partagerait les souffrances et les joies de l'écrivain rivé à sa table, qui tente de toutes les ressources de son talent d'édifier un monde plus vrai que celui dans lequel il vit, un monde qui tout en sublimant l'exactitude, contienne les germes, les rites et les manières de notre quotidien!

Avec Mathieu, Françoise Lorange avait déserté les lieux communs de la description et de la narration. Son personnage accusé à la haine et sauvé par l'amour est symptomatique de la nouvelle orientation de nos lettres qui tendent à magnifier l'homme, à ajouter à notre perception de l'humain. Charles Hamel a mesuré la solitude l'être et son roman qui n'est pas assez fouillé, rend compte du désarroi d'une âme. Robert Elie a déchiffré les songes d'un Marcel prisonnier de lui-même et incapable de fraterniser. André Langevin a créé des êtres sur lesquels pèse une fatalité cynique et cruelle. Jean Chertoff est le frère douloureux de tous les amateurs d'absolu, de tous les chercheurs d'idéal qui ne se contentent pas des nourritures habituelles. Parce que l'auteur a refusé les compromissions et les atermoiements, son personnage aboutit au suicide. Lequel de la vie ou de l'écrivain est directement responsable de cette mort absurde! Le prolongement des problèmes psychologiques tel l'ont compris quelques romanciers canadiens, entraîne nos auteurs dans des chemins dangereux, périlleux. Ils doivent d'abord vaincre l'indifférence d'un public plus porté à excuser les défaillances, les excès, les abus des personnages fictifs étrangers qu'à comprendre et à accepter les recherches de nos héros. Ils doivent ensuite maîtriser la grammaire, polir leur style, épurer constamment leurs œuvres. Ah il est certes pénible et douloureux d'écrire dans un pays qui trop souvent se

désintéresse de son architecture secrète pour vivre selon des devis étrangers, selon des barèmes établis par des européens las de vivre, las surtout de mourir dans un monde dont l'absurdité leur semble insurmontable!

Peu de gens vivent et vibrent au sens spirituel du mot et pourtant que de gens reprochent à nos écrivains de publier des œuvres qui passent outre le visage humain! Pour percevoir le redressement intellectuel de notre littérature il faut suivre attentivement l'évolution de nos écrivains. Pendant plus de deux siècles, nous nous sommes préoccupés de survivre, non de vivre! Et depuis quelques années alors que se sont stabilisés définitivement nos modes de vies, nos conditions de canadiens, nous nous sommes à notre tour plongés coeurs et âmes dans l'ardent voyage de l'homme. Le roman, tel nous commençons de le réaliser, est avant tout l'histoire d'un homme, et le témoignage de sa qualité d'être. Alors qu'autrefois le public se passionnait pour les récits mouvementés, le lecteur d'aujourd'hui, pense, s'interroge et réfléchit. Il mesure la fragilité de son existence aux puissances démoniaques que l'homme invente pour se détruire; la valeur d'une seule vie lui semble si incommensurable qu'il désire connaître le plus possible de vérités humaines. Et la littérature étant le contenant de la vie, elle retient dans les cadres de l'art, tout ce qui est de l'homme, tout ce qui est dans l'homme. Dans un monde déchiré par les haines, les livres sont les phares chers à Beaudelaire, sur lesquels viennent s'achopper toutes les solitudes. La vie trompe et déçoit; les livres ne trahissent jamais ceux qui les aiment.

Le silence inquiétant qui pèse sur l'édition canadienne depuis le mois de septembre nous permet de supposer que nos écrivains en période de jachère, nous donneront bientôt des romans lourds d'humanité, de vérité.

A l'enseigne de notre littérature, nous avons besoin de livres habités, d'ouvrages qui creusent au-delà des apparences, au-delà des gestes, pour mettre à nu l'âme et le problème de l'homme.

Au concours d'affiches touristiques



Le concours national d'affiches touristiques s'est terminé voilà quelques jours avec l'attribution d'une dizaine de prix, dont le premier a été décerné à M. Raymond Bourdeau, de Montréal, pour son affiche sur Gaspé. Le concours, lancé voilà quelques mois, avait été organisé par la Société des Amis de l'Art. De gauche à droite, on remarque: Mme Charles Monast, vice-présidente de la

Société, M. Trefflé Boulanger, directeur des Etudes à la Commission scolaire de Montréal, M. Paul Gouin, conseiller technique du comité exécutif de la province de Québec et président du concours, l'hon. sénateur T. D. Bouchard, Mme Hector Perrier, présidente de la Société, Mme J.-C. Trudeau, vice-présidente de la Société.

La vérité n'habite pas l'un ou l'autre de nos instincts. Elle éclaire dans tout ce qui se conjugue en nos consciences, dans tout ce qui s'affronte en nos intelligences. L'artiste crée avec sa perception intime de la vie; le lecteur reçoit l'oeuvre avec son expérience personnelle. En regard de cette communion, Charles du Bos a dit: "La littérature c'est le lieu de rencontre de deux âmes." Et il me semble que sans exagérer les réussites littéraires des nôtres, nous pouvons affirmer que sous les faiblesses et les qualités de nos romans, chante enfin l'âme éternelle de l'homme.

(Saint-Jérôme, 27 février, 1952.)

Les Amis de l'Art

Événements Artistiques: — A la Basilique - Cathédrale, le 28 fév. E. Power Biggs, organiste présenté par la Société Casavant.

Billets à prix réduit sur présentation de la carte de membres: Au Gesu, les 28-29 fév. 1.2 mars, "The Telephone" et "The Medium" de Menotti, par l'Opéra-Minute;

Au Monument National, les 28 fév. 2.3 mars "Les surprises du divorce" par le Théâtre du Rire; Au Monument National, les 11-12-13 mars "Il faut marier ma-

man", par les Variétés Lyriques.

EXPOSITIONS: — Au Jardin Botanique, jusqu'au 3 mars, de 2 à 5 hres P.M. les affiches de notre Concours National d'Affiches Touristiques;

Au Cercle Universitaire, jusqu'au 1er mars, de 10 hres A.M. à 10 hres P.M. les peintures de Cécile Chabot;

A la Galerie Agnès Lefort, jusqu'au 1er mars, les peintures de Serge Phénix.

CONFERENCE: — Au Windsor, le 4 mars, à 3 hres P.M. la

Société d'Etude et de Conférences présente M. Roger Rolland, journaliste et réalisateur radiophonique. Pour assister à cette conférence, il suffit de donner son nom et son no. de carte de membre à Mme Myette, FR. 8200.

A LA PORTE: — Une madame: — Ma fille sort de l'Université.

Madame Chese: — Mon garçon vient aussi de sortir de l'école; ces bougres d'enfants font toujours des bêtises qui les conduisent à la porte.



MATCH célébrera dans quelques mois son deuxième anniversaire. Parmi les équipes que René Arthur a interrogées, aucune n'a remporté d'aussi nombreux succès que celle que l'on voit ici et qui se compose de Mlle Claude Francis, à gauche, de MM. Emile Castonguay, au centre, et Roland Parent, à droite.

Tout compte fait, on obtient davantage avec une machine à coudre SINGER



Supplément pour tabouret \$10.68 par mois

Seulement

Généreuse allocation d'échange

- LE PRIX COMPREND:
• Cours de couture complet en 8 leçons à votre CERCLE DE COUTURE SINGER
• Série d'accessoires principaux
• Garantie SINGER de parfaite fabrication.

CERCLE DE COUTURE SINGER

30, RUE LEGAULT, ST-JEROME TEL: 3351

- Représentants:
J. Ducharme: 131, rue St-Bruno, Ste-Agathe — Tél: 528-W
B. Roux: 174, rue St-Charles, Ste-Thérèse — Tél: 3748
M. Bissonnette: 11, rue Trépanier, St-Eustache — Tél: 5272

COUPEZ ET POSTEZ A L'ADRESSE INDIQUEE

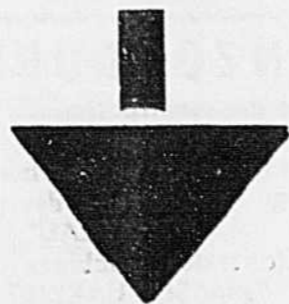
Veillez m'envoyer le catalogue GRATUIT SINGER illustrant les nouveaux modèles.

Nom:
Adresse:
Ville: Prov:

SURVEILLEZ

LA GRANDE OUVERTURE

Du MAGASIN DE CHAUSSURES



YELLOW SAMPLE SHOE STORES

à 350 RUE ST-GEORGES ST-JEROME

[Ancien magasin Omer Barrière]

20 MAGASINS à Montréal, Joliette et Valleyfield et maintenant à St-Jérôme

LE PLUS GRAND CHOIX AUX PLUS BAS PRIX

Ventes plus élevées de Melchers en 1951

AUGMENTATION DU BENEFICE BRUT — LA HAUSSE DES IMPOTS SE REFLETE SUR LE BENEFICE NET

Les ventes de Melchers Distilleries, Limited, ont enregistré une augmentation appréciable en 1951 et le bénéfice brut a été plus élevé que l'année précédente, révèle le rapport financier sur l'exercice terminé le 31 décembre 1951.

Réserve faite pour la dépréciation et les impôts sur le revenu beaucoup plus lourds, le profit net était de \$103,595.45. La provision pour les impôts sur le revenu était de \$164,000.00, contre \$122,000.00, l'année précédente. Un montant de \$110,185.01 pour dépréciation a été imputé aux gains, en comparaison de \$114,996.38, en 1950. Le bénéfice net s'est donc traduit par \$103,595, soit l'équivalent de 82 cents par action privilégiée, comparé à \$126,047 ou \$1. par action en 1950.

En plus du dividende cumulatif régulier de 60 cents sur les actions privilégiées, la compagnie a distribué un dividende non cumulatif de 10 cents à valoir sur le bénéfice de 1950. Après le paiement de ces dividendes, le compte surplus réalisé s'établit à \$1,059,096 comparé à \$1,041,881 un an auparavant.

L'hon. Victor Marchand, président du Conseil d'administration, signale dans le rapport du Conseil que les ventes ont enregistré une augmentation notable pendant l'année; il souligne que le bilan démontre une solide situation financière.

"Au cours de l'année, mentionne-t-il, votre compagnie a complété l'aménagement de porte-barils supplémentaires, lui permettant d'emmagasiner de plus grands stocks de whisky. Les dépenses encourues pour ces porte-barils, barils et whisky supplémentaires, ont été défrayées en partie par des fonds disponibles et en partie par une augmentation de l'emprunt bancaire; dans le bilan, ces dépenses sont démontrées par une augmentation des inventaires et de l'actif immobilisé". Il ajoute que les administrateurs estiment nécessaire d'accroître les stocks de whisky en prévision de l'augmentation des ventes au cours des années à venir.

Au sujet des perspectives, M. Marchand déclare que, s'il ne se produit pas de circonstances extraordinaires, les administrateurs entendent avec confiance des résultats encore meilleurs en 1952.

La diplomatie

Ces jours derniers, Mlle Yvonne Legault, d'Ottawa, était l'invitée de M. et Mme F. L. Desaulniers de notre ville. Il a été donné au soussigné l'heureuse occasion de causer longuement avec Mlle Legault, qui est d'un commerce des plus agréables, au sujet de certains détails concernant son emploi au Gouvernement fédéral. Si j'en dois croire Mlle Legault, la partie la plus intéressante de son emploi est d'être très souvent en contact direct avec les nombreux diplomates étrangers qui visitent la Capitale. Comme ces derniers sont presque toujours du genre masculin, dois-je en conclure que c'est la raison de son grand attachement à ce poste de confiance? Qu'en dira Mlle Legault? Ah... les femmes!

Robert Limoges



MARIAGE

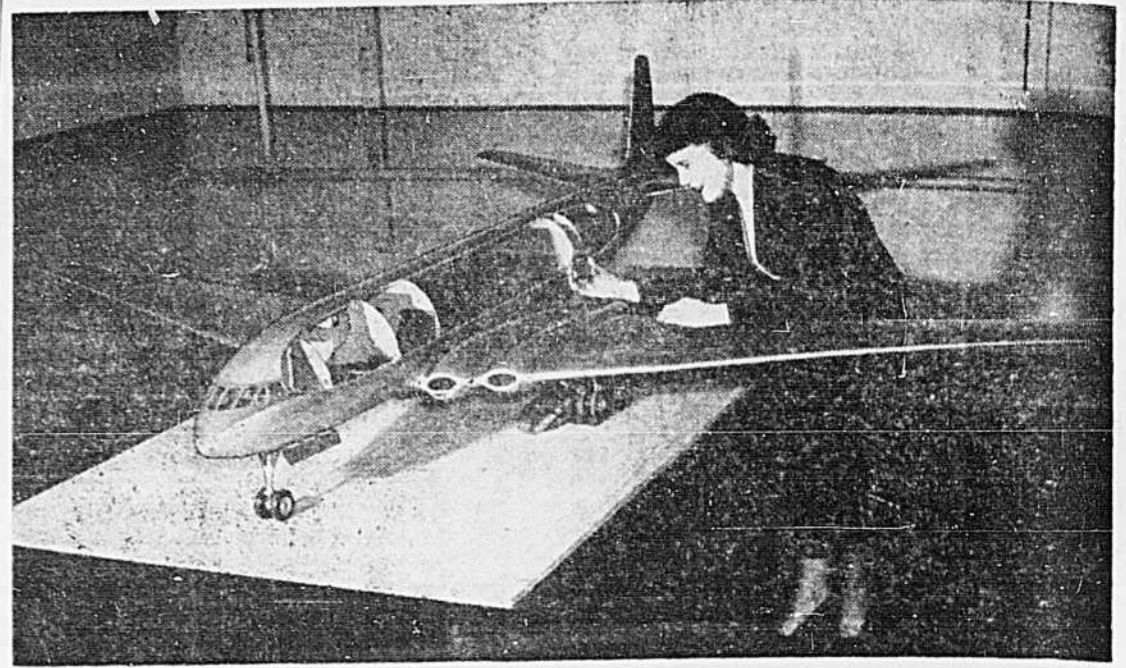
Du Jour-Maurice

Samedi le 23 février dernier, en la cathédrale de Saint-Jérôme, a été célébré à neuf heures et trente, le mariage de Mlle Madeleine Maurice, fille de M. et de Mme Charles-Aurèle Maurice, de Saint-Jérôme, avec M. Marcel Dufour, fils de M. et de Mme Albert Dufour, de Saint-Faustin. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Donat Dumouchel, curé de Saint-Faustin. Le sanctuaire était décoré de massifs de fougères et de palmiers, et dans la nef, des gerbes de mufliers et de tulipes marquaient les bancs réservés aux invités. Mlle J. Desjardins touchait l'orgue; pendant la messe, M. Jean-Paul Fillion, ténor de l'Opéra de Paris exécuta le Panis Angelicus de Cessar Franck, l'Agnus Dei de Bizet et le Notre-Père de Busser. M. Edgar Corbeil plaçait les invités.

La mariée, au bras de son père, portait une robe blanche dont le corsage ajusté était en satin, égayé de fleurs sur fils d'or; les manches de dentelle française étaient brodées du même motif; la jupe ballerine, très ample, était de tulle, recouvrant un fourreau de taffetas. Une calotte retenait un court voile de tulle illusion, et comme unique bijou, la mariée portait un collier de perles; elle tenait un livre d'heures recouvert de roses Talisman. Un boléro d'hermine complétait sa toilette.

Mme Maurice, mère de la mariée, portait une robe de crépe bleu nuit, un chapeau de milan garni de fleurs brodées de pierres du Rhin, des accessoires bleu marine et une jaquette d'écurie de Russie. Son bouquet de corsage était fait de gardenies mauves. Mme Dufour, mère du marié, portait une robe de chiffon marine, une jaquette de mouton de Perse, un chapeau de paille et des accessoires marine, et une orchidée mauve au corsage.

La cérémonie religieuse fut suivie d'une réception au salon Rose de l'hôtel Maurice. M. Conrad Bourbeau, organiste, et ses musiciens, de même que l'artiste invité, M. Jean-Paul Fillion, interprétèrent des pièces musicales. On remarquait la présence de MM. Lionel Bertrand, député fédéral, et J.L. Blanchard, député provincial du comté de Terrebonne, ainsi que plusieurs autres invités de l'extérieur, dont: Mlles Françoise Dufour, Denise Grenier et Berthe Leclair, MM. Jack Ferguson, Pierre Dufour, MM. et Mmes Robert Dufour, J.S. Guindon, Guy Dufour, Denis Degault, Camille Tessdale et Mme E. Grand'maison, de Saint-Faustin; M. et Mme Paul Latreille, de St-Jovite, Mlle Denise Dufour et M. Georges Desjardins, de Ste-Marguerite.



La jolie Ann Martin, employée au Pacifique Canadien, à Montréal, semble bien intéressée par ce modèle réduit d'un aérobus à réaction de Havilland qui sera affecté cette année au service trans-pacifique des Canadian Pacific Airlines. Le modèle, qui a coûté la jolie somme de \$15,000, est fait de métal et de plastique. Mesurant sept pieds et neuf pouces de longueur et neuf pieds et sept pouces d'envergure, il sera exposé successivement à la gare Windsor, à Montréal, puis à Winnipeg, Vancouver, Honolulu, ainsi qu'à l'Exposition Nationale Canadienne, à Toronto. Il est pourvu d'un train d'atterrissage manœuvrable à la main qui se replie dans le ventre de l'appareil. Un côté détachable du modèle permet d'examiner l'intérieur. Le compartiment de l'équipage où se trouvent les sièges du pilote et du pilote de relève, comporte un imposant tableau de bord. Les appareils du sans-filiste sont rangés dans un des angles arrière de la pièce, alors que la table de travail du navigateur se trouve dans l'autre angle. On remarque aussi le foyer ou "longue", contenant huit fauteuils et des tables pliantes, alors que le corps principal compte 28 fauteuils inclinables. Les compartiments arrière laissent voir les salles de toilette des dames et des messieurs, ainsi que la chambre de service de l'hôtesse.

(Photo Pacifique Canadien)

ble du modèle permet d'examiner l'intérieur. Le compartiment de l'équipage où se trouvent les sièges du pilote et du pilote de relève, comporte un imposant tableau de bord. Les appareils du sans-filiste sont rangés dans un des angles arrière de la pièce, alors que la table de travail du navigateur se trouve dans l'autre angle. On remarque aussi le foyer ou "longue", contenant huit fauteuils et des tables pliantes, alors que le corps principal compte 28 fauteuils inclinables. Les compartiments arrière laissent voir les salles de toilette des dames et des messieurs, ainsi que la chambre de service de l'hôtesse.

(Photo Pacifique Canadien)

Pas d'entente...

(suite de la page 1)

mais les objections de l'un ou de l'autre occasionnent une remise de discussion à une prochaine séance afin de permettre une nouvelle étude du projet.

Lors de la dernière rencontre, le conseil municipal a représenté aux autobus locaux qu'il fallait de toute nécessité trouver un autre endroit que l'avenue Parent et il a été suggéré que ce poste soit établi soit sur la rue Labelle en face du Bureau des Postes, sur le côté Est de la rue, ou sur la rue St-Georges, en face de l'église, sur le côté ouest de la rue ou encore sur l'avenue Parent, côté sud, entre les rues de Villeneuve et Ste-Anne. Après ces suggestions, un délai de quinze jours a été accordé aux autobus pour choisir un de ces endroits ou tout autre qui pourrait rencontrer l'approbation du Conseil. En plus de ces embarras, il y a l'Association des Taxis qui fait des représentations au Conseil à l'effet qu'ils ont été forcés de s'établir sur les terrains privés et qui s'opposent au stationnement des autobus dans les rues, chacun prétextant qu'il paye des taxes et qu'il a droit à considération de ses

vues. Quand on connaît les dimensions qui existent entre les autobus locaux et les taxis, on peut comprendre les objections de l'un et de l'autre, mais comme conclusion pratique ne sont-ce pas là deux services publics qui se complètent l'un par l'autre et qui devraient s'entendre.

Potins...

(suite de la page 1)

que certains de ces lieux sont de véritables écoles du vice.

70 permis pour vendre de la boisson dans une seule paroisse, cela constitue plus qu'un abus criant, c'est une véritable infamie.

POUR CONFIRMER LES SOUPCONS

Récemment, dans le district de Montréal, un certain nombre d'établissements licenciés ont perdu leur permis pour avoir violé les règlements imposés par Maurice Duplessis concernant la vente des liqueurs alcooliques, au Jour de l'An.

Ils ont perdu leur licence... c'est une façon de dire... puisqu'une semaine après ils l'obtenaient de nouveau après avoir sans doute versé une nouvelle contribution à

QUI PAIE LES ECOLES NOUVELLES?

"Les orateurs de l'Union nationale disent que leur gouvernement a bâti 1,300 nouvelles écoles depuis 1944. La vérité, c'est que ce sont les commissaires d'écoles, dans les différentes municipalités, qui sont chargés, par la loi, de la construction des écoles. La vérité, c'est que, depuis 1946, les corporations scolaires de la province ont emprunté plus de \$60,000,000, dans le seul but de payer les nouvelles écoles qu'elles ont construites. Il est vrai que le gouvernement a accordé des octrois pour la construction de ces écoles, mais il est également vrai que ces octrois n'ont pas été payés comptant, qu'ils sont, en vérité, des promesses de payer réparties sur plusieurs années. Le fardeau du financement des nouvelles écoles a été porté par les corporations scolaires et par le peuple, qui a été obligé de payer des taxes plus élevées sur la propriété et de nouvelles taxes de vente".

M. George Marler, Chef de l'Opposition parlementaire.

LA SANTE NATIONALE

Au cours de la semaine organisée par la Ligue Canadienne de santé à travers tout le pays, plusieurs médecins de haute réputation ont souligné les progrès réalisés dans ce domaine; les uns ont rappelé comment les allocations familiales ont été un moyen très efficace d'assurer aux enfants une meilleure alimentation et des traitements médicaux plus appropriés; d'autres ont signalé que la contribution fédérale annuelle de 35 millions de dollars aux provinces canadiennes d'améliorer considérablement leurs services de santé.

FIANCILLES: — On annonce les fiançailles de Mlle Thérèse Turcotte, fille de M. et de Mme Louis Turcotte, de Sainte-Thérèse, avec M. Lucien Barbe, fils de M. et Mme Zotique Barbe, de St-Eustache.

DEPLACEMENTS: — Mlle Maryellen Brosseau, de Saint-Jérôme, et M. Guy Coupal, étudiant en droit à l'Université de Montréal, assistaient le 16 février dernier au bal des Disciples de Thémis qui avait lieu en l'hôtel Ritz Carlton, à Montréal.

Un groupe de St-Jérôme prendra part à la journée d'étude qui aura lieu dimanche prochain à la maison mère des Soeurs de l'Immaculée Conception, à Montréal.

NAISSANCE: — A St-Jérôme, le 28 janvier, à M. et Mme Léon Claink (Julienne Courchesne), est née une fille baptisée Daniel. Le Parrain et marraine, M. et Mme Henri Bouchard; porteuse, Mlle Lucienne Bouchard.

Réunion du congrès à Montréal

Le secrétaire du Troisième Congrès de la Langue française s'est rendu à Montréal en fin de semaine. Il a adressé la parole au dîner du Club Richelieu-Montréal, à l'Hôtel Queen's. Il a ensuite présidé une réunion préparatoire au Congrès conjointement avec madame Alfred Thibodeau, présidente de la Fédération nationale Saint-Jean Baptiste.

Les représentants d'une dizaine d'associations féminines de la Métropole ont pris part à cette assemblée, ainsi que plusieurs membres du Comité général du Congrès et des délégués des diocèses de Sherbrooke, Saint-Hyacinthe, Saint-Jérôme et Nicolet.

L'abbé Gosselin a exposé le programme et les buts du Congrès. Madame Reine Malouin, en sa qualité de présidente du Comité féminin du Congrès, a présenté un rapport du travail accompli dans ce secteur. Elle a ensuite étudiée avec les délégués de Montréal la participation de l'élément féminin de cette ville à la préparation du Congrès.

M. le chanoine Grenier président du Comité diocésain de Nicolet, a déclaré que le Comité avait déjà fondé une trentaine de sous-comités dans les paroisses et qu'il se proposait bien de couvrir tout le territoire prochainement. Le président de Sherbrooke, M. l'abbé Maurice O'Bready a insisté sur le caractère pratique à donner au Congrès. Son diocèse compte déjà quarante sections paroissiales.

Le Comité de Saint-Hyacinthe avait délégué M. l'abbé Jean-Paul Morin, professeur au Séminaire. Pour les fins du Congrès le diocèse a été divisé en trois régions avec sous-comités à Sorel, Saint-Hyacinthe et Granby. Le délégué du comité de Saint-Jérôme était M. l'abbé Laurent Presseault, supérieur du Séminaire de Ste-Thérèse. Le Comité a établi trois sous-comités très actifs: publicité et propagande, étude, souscription. Il se propose de fournir comme prix des bourses permettant à certains étudiants d'assister au Congrès. Une réunion du clergé aura lieu dans quelques jours en vue du Congrès.

Messieurs Alcide Martel et Armand Godin ont fait plusieurs suggestions intéressantes. Ces messieurs s'emploient activement avec messieurs René Paré, Raymond Denis et Fernand Boisseault à la formation d'un comité du Congrès à Montréal.

A travers...

(suite de la page 1)

Maurice Duplessis a déclenché une campagne de propagande qui vise à établir que malgré le graft et les contrats donnés sans soumissions, son gouvernement a quand même le mérite de construire des ponts, des routes, des écoles et des hôpitaux.

Il existe au Canada d'autres gouvernements qui construisent des routes et des ponts, des écoles et des hôpitaux. Mais les ponts restent debout, la construction d'une école ne leur donne pas le droit d'enchaîner les commissaires et les contribuables ont les moyens d'aller se faire soigner dans ces hôpitaux.

Ces gouvernements, comme celui de Maurice Duplessis, entre-

prennent de tels travaux avec l'argent perçu des contribuables, mais en exigeant d'abord des soumissions. Et avec l'argent économisé, avec l'argent qui ne va pas aux entrepreneurs et qui n'est pas utilisé à corrompre la politique, ces autres gouvernements construisent d'autres routes, d'autres ponts, d'autres écoles et d'autres hôpitaux.

EMBARRAS

M. X. raconte à un de ses amis les ennuis de son voyage: "Figurez-vous que, dans le wagon, je m'étais placé près d'une portière dont la vitre ne pouvait pas s'ouvrir, ce qui fait que j'ai eu tout le temps le vent dans la figure."

— Il fallait changer de place.

— Avec qui... j'étais seul dans le compartiment!

ATTENTION

Voilà quelque chose d'intéressant sur le marché

Laveuses reconditionnées \$19.95 et plus avec garantie

Alphonse Ranger Enrg.
ENTREPRENEUR - ELECTRICIEN

Vendeur autorisé des produits "Northern Electric" et "Beatty"

Réfrigérateurs, poêles électriques, repasseuses, etc.

— SERRURIER —

SPECIALITES: Réparations de laveuses et soudure

266, LABELLE, TEL: 4672 ST-JEROME

BEURRE ET CREME GLACEE

- Surveillez nos annonces.
- Produit de haute qualité
- Encourageons les nôtres

Crèmerie de Terrebonne

Athanase Comtois, prop

TEL: 003 R 31 TERREBONNE, P. Q (Ind.)

Semaine de la couture 1 au 8 mars

GRANDE VENTE DE COTON

au magasin

EUGENE GOSSELIN

SPECIALITE: Tissus à la verge — Draperie Lingerie — Patrons

Tél: 4221

248, St-Georges, St-Jérôme

Choix de COTON, uni imprimé, carreaux, barré ou à pois. — La verge 39c.

COTON A DRAPS non blanchi 73" et 76" La verge 98c.

CORDUROY — La verge \$1.50

VOILE et ORGANDIE fini permanent. — La verge 89c.

BEAUCOUP D'AUTRES TISSUS NON ENUMERES AUSSI EN VENTE

AUCUN PAIEMENT COMPTANT N'EST REQUIS

\$76.50 pour votre vieille laveuse électrique quel qu'en soit l'âge ou la condition

sur la nouvelle

Beatty

AVEC CUYE THERMO EN ACIER INOXYDALE

- D'UNE DUREE PERMANENTE
- A L'EPREUVE DE LA ROUILLE

PLUS Action de lavage à main humaine. Lave une pleine cuve en 6 à 8 minutes. Action de lavage le plus net connue.

PLUS Essoreuse BEATTY à puissance pression. En métal moulé d'un seul morceau avec rouleaux ballons. Levier d'essoreuse à déclenchement facile et contrôle de pression.

PLUS Fameux mécanisme BEATTY à action directe (Aucune courroie) avec coussinets à billes. Seulement cinq parties fonctionnantes. Plus puissant que n'importe quel autre.

Quantité limitée

Téléphonez ou passez nous voir aujourd'hui.

Cette offre est la plus avantageuse jamais faite, et elle a été rendue possible à cause du prix spécial accordé sur ces nouvelles laveuses.

REGULIEREMENT \$229.50

ALLOCATION SUR VIEILLE LAVEUSE \$ 76.50

Notre prix spécial \$153.00

18 MOIS POUR PAYER

ALPHONSE RANGER ENRG.

266, rue Labelle, Tél: 4672 St-Jérôme

LES CONTOURS DANS LES COUTURES PIQUEES

Whirlpool Bra

LORENZO DUBREUIL

- Matériaux de construction
- Transport général
- Marchand de charbon
- Dépositaire des peintures "CHATEAU"

Représentant des machines agricoles "MASSEY-HARRIS"

Vente et Service

Rue de la Poterie St-Jérôme Tél.: 3377

NE FAITES PAS D'ERREUR

Avant d'acheter, voyez la machine à coudre

NECCHI

chez

C.H. LANE

TEL: 3696 ST-JEROME 967, RUE LABELLE

DEMONSTRATION A DOMICILE SUR DEMANDE

Nos cours de couture sont donnés par Mme C.-H. LANE, qui a plus de 15 ans d'expérience dans ce domaine.

A LA PORTE

Une madame. — Ma fille sort de l'Université.

Madame Chose. — Mon garçon vient aussi de sortir de l'école; ces bougres d'enfants font tous les jours des bêtises qui les conduisent à la porte.

Pacifique Canadien

HORAIRE EN VIGUEUR

Trains pour Montréal quittent St-Jérôme, dimanche excepté:

11.36 a.m. et 5.36 p.m.

Dimanche seulement:

6.50 p.m. et 9.13 p.m.

Pour renseignements, appeler: 3 5 6 9 (ind.)

Location et Vente pour l'étudiant ou le collègue

"REMINGTON RAND"

Réparation

BIJOUTERIE BENOIT ENRG.

285, rue St-Georges Tél: 3459 St-Jérôme



CHENIER

ASSURONS LE PROGRES DE SAINT-JEROME EN ENCOURAGEANT NOTRE COMMERCE LOCAL

L'AVENIR DU NORD

LE PLUS ANCIEN HEBDOMADAIRE DES LAURENTIDES

Publié à Saint-Jérôme

SOUTENONS NOS INDUSTRIES. ELLES SONT UN GAGE DE LA PROSPERITE DE NOTRE VAILLANTE POPULATION OUVRIERE.



GRANDE VENTE DE FEVRIER

AU MAGASIN HARRY

328, RUE ST-GEORGES,

TEL: 3463 ST-JEROME

D'UN VENDREDI À L'AUTRE...

NOS AFFAIRES EN JANVIER

Bien que le commerce de gros ait conservé en valeur et en volume un niveau presque égal à l'an dernier, le commerce de détail a subi un ralentissement plus que saisonnier et malgré les ventes de liquidation, l'achat s'est fait plus circonspect. Voilà ce que souligne la Revue mensuelle des Affaires que publie cette semaine la Banque de Montréal.

Les rentrées sont passables et bonnes. La demande de bois reste bonne mais bien qu'on prévoit un record de bois à pâte, les prix sont plus bas, les acheteurs canadiens et américains étant peu enclins à signer des contrats. La coupe est presque finie et le transport progresse bien grâce au beau temps. Les fabriques de pâtes et papiers produisent toujours à plein.

La production des usines textiles est encore au ralenti et les commandes intérieures s'améliorent à peine. La production des usines de laine est également restreinte et certains établissements sont temporairement fermés. Si les commandes de l'Etat ont soutenu l'activité de certains ateliers de confection, la demande intérieure du printemps est en recul sur l'an dernier. Le marché du cuir est encore pauvre, bien que la chaussure soit active et accuse une bonne demande pour les types à bon marché.

La production est presque normale dans le meuble. Les industries lourdes marchent à plein rendement, la lenteur des livraisons américaines d'acier étant corrigée par des importations d'Angleterre. Les chantiers maritimes restent actifs.

CONDUIRE AVEC PRUDENCE

Les conducteurs compétents connaissent les causes de dérapages et savent les éviter.

Ils évitent d'accélérer trop rapidement ou de freiner trop brusquement dans les courbes glissantes, dans les descentes ou sur les surfaces mouillées, vaseuses, humides, couvertes de feuilles mortes, sur la neige et la glace.

Voici quelques conseils additionnels que donne le Club Automobile du Québec: évitez de tourner trop rapidement les courbes ou les coins de rues, de détourner brusquement le volant d'une ligne droite; de conduire trop vite sur les surfaces rugueuses ou en arrivant aux intersections de freiner irrégulièrement. Les bons chauffeurs s'assurent que leurs quatre pneus ont une inflation uniforme, et savent que des pneus trop usés sont la cause de manque de friction ou d'éclatement.

Si jamais vous constatez que votre voiture commence à déraquer, ne vous affolez pas, quoique cela indique un état d'urgence. Il n'y a pas de procédé propre à éviter les dérapages; il vaudrait mieux les éviter — mais si la voiture dérape d'un côté ou de l'autre, tournez le volant dans la direction dans laquelle l'arrière glisse mais ne le faites pas trop fortement. Ne freinez pas. Gardez l'embrayage engagé et ne levez pas brusquement votre pied de la pédale d'embrayage.

Nous avons tenu à répéter ces conseils que le Club Automobile distribue à ses membres; nous croyons qu'ils sont indispensables à tous les automobilistes qui veulent éviter des désagréments au cours des prochaines semaines du printemps, temps de glace, de giboulée, de roulières dangereuses, etc.

CELEBRONS LA FETE DU PAPE

Comme notre évêque nous le demande dans un communiqué qu'il a remis aux journaux du diocèse cette semaine, célébrons la fête du Pape dimanche prochain, le 2 mars. La célébration de la fête de Pie XII nous fournit l'occasion d'affirmer en nous la fidélité à ce triple devoir filial: amour envers le Pape, soumission au Pape, prières pour le Pape. Les enfants bien nés célèbrent chaque année avec joie la fête de leur père. Ainsi font les catholiques pour la fête de celui qui est non seulement notre père, mais notre maître, notre chef. Dimanche prochain est à la fois l'anniversaire de Pie XII et de son élection au Souverain Pontificat.

Demandons à Dieu d'accorder la santé à notre Pape glorieusement regnant, de l'éclairer constamment des lumières divines et de rendre toujours plus fécond le travail immense de son apostolat dans le monde entier.

NOTRE HERITAGE CULTUREL

Un Comité diocésain a été formé pour St-Jérôme en vue de la préparation du 31^e Congrès de la Langue française qui doit avoir lieu à Québec, à Trois-Rivières et à Montréal à la fin de juin prochain. On ne pouvait choisir de plus actif président que M. l'abbé Laurent Presseault, le sympathique supérieur du Séminaire de Ste-Thérèse; sous ses directives éclairées et son ardeur pour cette belle cause, son organisation s'est mise rapidement en branle et les Comités paroissiaux seront bientôt complétés.

Il faut cependant que le travail du Comité diocésain soit soutenu par tous ceux qui ont à cœur le réveil du sens national. On pourra dès maintenant commencer à foyer à montrer aux enfants à être fiers de leur langue en la parlant mieux, en banissant les expressions vulgaires, surtout les sacres. Il est malheureux de constater dans bien des milieux comme on ne semble pas vouloir se défaire de cette mauvaise habitude de sacrer! Est-on tellement fier de cette réputation de "sacreurs" dont l'étranger nous taxe volontiers?

Il faut d'abord commencer à bien parler sa langue, à bien l'articuler, à faire un choix juste du terme, à équilibrer sa syntaxe, à faire la guerre aux anglicismes; c'est là que nous montrerons la supériorité de notre langue et de notre culture.

Marc Fortin

EXAMEN DE LA VUE

Maurice Villeneuve, O.D.

Spécialiste - Optométriste

Bureau: Tous les jours de 9 à 5 hres 330, RUE ST-GEORGES, TEL: 3747

Lundi, Mercredi et Vendredi soirs: 7 à 8 hres SAINT-JEROME, P. Q.

S. E. Mgr Frenette précise le nouveau règlement du carême

Activités des Chevaliers de Colomb

Conseil 1892 — St-Jérôme

DIMANCHE le 2 mars: COMMUNION générale dans chacune de vos paroisses respectives. DEJEUNER dans les Salles du Conseil. CONFERENCE par M. Jean Delorme, directeur général de l'enseignement spécialisé dans la Province de Québec, présenté par M. Jean Chaloux, directeur de l'École Artisanale de St-Jérôme. Pour les Chevaliers seulement. ADMISSION GRATUITE.

Paul A. Castonguay, grand chevalier.

Il faudra percevoir les arrérages de taxes

Tel est le résumé d'un rapport du trésorier de la Cité présenté au Conseil municipal, avisant ce dernier qu'une liste complète de tous les arrérages de taxes dues jusqu'au 31 décembre 1951 a été préparée. La commission des finances municipales a été chargée de faire une étude de ce rapport et soumettre ses suggestions au Conseil qui devra décider des moyens à prendre.

Plaque commémorative à l'aréna

Tout comme nos ponts, nos édifices publics et nos sites historiques, l'aréna aura sa plaque commémorative laquelle comptera les noms des membres du Conseil qui a présidé à son érection, de l'entrepreneur, de l'architecte, de même que la date de construction. La Compagnie Les Industries de St-Jérôme Ltée a été chargée du coulage de cette plaque en bronze.

Hommage de la Cité à Mgr Ph. Labelle, P.D.

La Cité, par l'entremise de son Conseil municipal versera un montant de \$300.00 au fonds de la souscription publique que la population jérômienne désire présenter à Monseigneur Philippe Labelle, curé de la cathédrale de St-Jérôme, à l'occasion de son investiture comme prélat domestique, dimanche prochain, en témoignage d'estime à ce dévoué pasteur.

La Bible vous parle

Quant à moi, je leur ai donné la gloire que tu m'as donnée, afin qu'ils soient un comme nous sommes un. (Jean 17, 22)

(Texte choisi par la Société)

L'ASSURANCE-SANTE

On demande aux pères et aux mères de famille, de la campagne comme de la ville, d'élever de nombreux enfants. Il est illogique que ces enfants et que les parents ne puissent recevoir les soins médicaux dont ils ont besoin à cause du manque d'argent. La province de Québec se doit d'instituer, en collaboration avec la profession médicale, un système d'assurance-santé qui éliminerait les insuffisances et les inconvénients actuels du régime d'assistance publique.

Avec le gouvernement actuel, la population du Québec sait d'avance qu'elle ne peut attendre cette justice sociale qui vise au rétablissement de tous les droits humains.

Evêché de St-Jérôme — La pénitence et la mortification s'imposent à tous les chrétiens. Tous doivent expier leurs fautes passées et se prémunir contre le grand mal du péché; tous doivent réparer pour les pêcheurs et suivre généreusement notre Divin Sauveur qui a jeûné et qui a souffert pour nous.

Pour nous aider à remplir cette obligation juste et salutaire, Notre Mère la Sainte Eglise a établi la loi du jeûne et de l'abstinence et nous rappelle chaque année la gravité de ce précepte malgré les adoucissements qu'elle a dû lui apporter.

Mais l'expérience a montré que le nombre des fidèles qui jeûnent diminue de plus en plus. En notre siècle joyeux, la pénitence n'est plus de mode; et pourtant, elle est plus nécessaire que jamais. D'ailleurs, beaucoup de chrétiens ont une notion trop onéreuse du jeûne et s'en croient trop facilement exemptés. L'Eglise tient trop à cette bienfaisante loi du jeûne et de l'abstinence pour ne pas l'harmoniser sagement, une fois de plus, les conditions de vie actuelle et les capacités de ses fidèles. En vertu de facultés spéciales accordées par le Saint-Siège, les Archevêques et Evêques du Canada ont décidé d'adapter aux temps présents les règles de l'abstinence et du jeûne, avec une législation uniforme dans tous les diocèses.

—O—

Conformément aux prescriptions du Droit Canonique, modifiées en vertu des facultés spéciales accordées par le Saint-Siège, nous promulguons le présent RÈGLEMENT DU CAREME:

Abstinence

Tous les fidèles qui ont atteint l'âge de sept ans sont tenus à la loi de l'abstinence.

La loi de l'abstinence défend de se nourrir de viande, de jus de viande, de sauce ou soupe faite avec de la viande, de même que du sang, de la graisse et de la moelle des animaux qui naissent et vivent habituellement sur la terre. Elle ne défend ni les oeufs, ni le laitage (lait, crème, beurre, fromage), ni non plus les condiments et les assaisonnements même s'ils proviennent de la graisse des animaux.

Le Mercredi des Cendres et tous les vendredis sont des jours d'abstinence complète, c'est-à-dire qu'on doit faire maigre toute la journée. On doit aussi faire

(à suivre à la page 6)

POUR CE QUI CONCERNE LE CAREME, VOICI LES PRINCIPALES MODIFICATIONS:

1.—Les mercredis du Carême ne sont plus des jours d'abstinence, excepté le Mercredi des Cendres (abstinence complète) et le mercredi des Quatre-Temps (abstinence partielle).

Le mercredi des Quatre-Temps et le samedi des Quatre-Temps deviennent des jours d'absti-

CE QU'EST LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE

L'association qu'il faut pour les Canadiens-français, c'est la Société St-Jean-Baptiste, notre association nationale depuis 117 ans.

Comme la maman dans la maison, on est tellement habitué de voir notre S.S.J.B. à l'oeuvre qu'on oublie de remarquer ses mérites. Comme il ne nous arrive pas souvent de méditer à ce sujet, faisons-le pour aujourd'hui.

1. — Elle a réalisé des oeuvres considérables. Le Canada français ne serait pas ce qu'il est, s'il n'y avait pas eu, depuis plus d'un siècle, des Sociétés Saint-Jean-Baptiste tenaces, agissant partout en faveur du bilinguisme au fédéral et ailleurs, de l'autonomie provinciale, de l'indépendance du Canada, de cours publics de toutes sortes, etc. Tout l'argent qu'on lui a confié, soit des millions et des millions de dollars, a servi pour les Canadiens français et non contre eux.

2. — Elle est aussi catholique que n'importe quelle autre association. Ses sections ont un aumônier. Lorsque l'Eglise a eu besoin d'elle, elle a toujours été à sa disposition, non seulement avec son argent mais avec son dévouement en toute fidélité.

3. — Elle est puissante. Dans le Québec, elle groupe 75.000 membres aux quatre coins de la province. Ses 300 sections sont groupées en 14 S.S.J.B. régionales. Une fédération associe 13 de celles-ci.

En Ontario, les S.S.J.B., groupées en fédération, comptent une cinquantaine de sections d'adultes et une centaine de sections juvéniles, groupant une dizaine de milliers de membres et peut-être davantage.

Aux Etats-Unis, l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique a un effectif de 75.105 membres suivant son dernier rapport avec un actif de \$11,379,743.48 et un chiffre d'affaires de 44 millions de dollars.

4. — Elle est familiale, car elle a non seulement des sections masculines mais aussi féminines,

(à suivre à la page 6)

nence partielle, c'est-à-dire qu'il est permis de faire gras au repas principal.

(En dehors du Carême, seront aussi des jours d'abstinence partielle: les mercredis et les samedis des autres Quatre-Temps, et les Vigiles de la Pentecôte et de la Toussaint).

2.—Quant au jeûne, la quantité de nourriture permise aux deux petits repas maigres pourra pratiquement équivaloir, dans notre diocèse, à la moitié de ce que l'on prend habituellement et suffisamment à chacun de ces repas.

Entre les repas, le lait et les jus de fruits sont permis, mais non pas les mélanges nutritifs faits avec du lait.

Il sera donc possible à tous nos fidèles d'observer partout les lois du jeûne et de l'abstinence.

Voici le programme spécial du mois de mars que les intéressés pourront se procurer à la cinémathèque du Conseil du Film de St-Jérôme du 3 mars au 9 inclusivement en communiquant avec le R. Frère Gonzague, Tél: 7231, de 7 h. 30 à 8 h. 30 p.m.

COUP D'OEIL No 23:

Un voyage qui nous conduit à Toronto, à Brockville, et enfin à Buckingham dans le Québec. A Toronto, on visite le Centre Island, véritable terrain de jeux pour la population de la Ville-Reine. Deuxième étape: Brockville où les spécialistes du laboratoire fédéral de parasitologie essaient de trouver une arme contre la tordeuse de bourgeons de l'épinette qui cause de grands ravages dans les forêts canadiennes et américaines. Enfin, à Buckingham, grâce à l'initiative d'un de leurs professeurs, le frère Hormidas, les étudiants de l'école supérieure Saint-Michel se livrent à un sport passionnant: le vol plané.

LES ANCIENS CANADIENS:

Aujourd'hui, pour reconstituer les faits historiques, on a fréquemment recours au cinéma. Ce film rappelle les grandes étapes de la vie du Québec depuis la découverte du pays en 1534 jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle. Pour faire revivre le passé, on a utilisé des peintures, des estampes, des dessins d'époque et la caméra a même réussi en plusieurs cas à donner l'illusion du mouvement à ces nombreux documents.

TORONTO, Ville-Champignon:

Symbole de son immense progrès dans tous les domaines, Toronto sera la première ville canadienne à posséder un métro. Grâce à son expansion rapide, à ses nombreuses entreprises commerciales, à ses gratte-ciels, à ses magnifiques quartiers résidentiels, la place importante qu'occupe la bourse de Toronto dans les affaires de la nation, la capitale de l'Ontario se classe au premier rang aujourd'hui parmi les villes du Canada. Elle a nettement l'allure et le rythme d'une grande cité.

CHASSEURS DE CARIBOUS:

Les hommes qui s'adonnent à la chasse le font généralement pour le plaisir de la chose, mais dans le Nord, les Indiens cris et chipewans chassent le caribou par nécessité: c'est leur seul moyen de

(à suivre à la page 6)

Nouvelles de la paroisse de St-Jérôme

DECES

Dame L. Aubry

Le 22 février, à l'âge de 43 ans, est décédée Orida Pilon, épouse de Lucien Aubry. Les funérailles ont eu lieu le 25.

Dame Vve F. Thibault

Mardi, le 26 février, a été inhumée à St-Jérôme, Mme Veuve Francis Thibault, de la paroisse Ste-Marcelle, décédée le 24, à l'âge de 73 ans.

Films — Documentations — Service

Voici le programme spécial du mois de mars que les intéressés pourront se procurer à la cinémathèque du Conseil du Film de St-Jérôme du 3 mars au 9 inclusivement en communiquant avec le R. Frère Gonzague, Tél: 7231, de 7 h. 30 à 8 h. 30 p.m.

COUP D'OEIL No 23:

LES ANCIENS CANADIENS:

Aujourd'hui, pour reconstituer les faits historiques, on a fréquemment recours au cinéma. Ce film rappelle les grandes étapes de la vie du Québec depuis la découverte du pays en 1534 jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle. Pour faire revivre le passé, on a utilisé des peintures, des estampes, des dessins d'époque et la caméra a même réussi en plusieurs cas à donner l'illusion du mouvement à ces nombreux documents.

TORONTO, Ville-Champignon:

Symbole de son immense progrès dans tous les domaines, Toronto sera la première ville canadienne à posséder un métro. Grâce à son expansion rapide, à ses nombreuses entreprises commerciales, à ses gratte-ciels, à ses magnifiques quartiers résidentiels, la place importante qu'occupe la bourse de Toronto dans les affaires de la nation, la capitale de l'Ontario se classe au premier rang aujourd'hui parmi les villes du Canada. Elle a nettement l'allure et le rythme d'une grande cité.

CHASSEURS DE CARIBOUS:

Les hommes qui s'adonnent à la chasse le font généralement pour le plaisir de la chose, mais dans le Nord, les Indiens cris et chipewans chassent le caribou par nécessité: c'est leur seul moyen de

(à suivre à la page 6)

JEROMIADES

L'Annuaire de St-Jérôme vient de paraître. Au moment où vous lirez ces lignes, la plus grande partie de la population de St-Jérôme l'aura en main. La Chambre de Commerce de St-Jérôme et l'éditeur en ont reçu des félicitations; il peut évidemment s'être glissés quelques erreurs, mais dans l'ensemble, tous ceux que nous avons rencontrés semblent satisfaits. L'Annuaire de St-Jérôme prouvera son utilité dans les 12 mois à venir, au marchand, à l'homme d'affaires, aux autorités religieuses, civiles et scolaires, au maître de poste ainsi qu'au simple citoyen. Sa nécessité ne se discute pas.

Lu dans un hebdo montréalais de fin de semaine: "La ville de St-Jérôme le fait-elle intentionnellement? De toutes les municipalités des environs de Montréal, elle est la seule à mieux entretenir ses rues secondaires que les rues principales, où passent les touristes... Ce n'est pas le cas, car il y a à peu près la même épaisseur de neige et de glace dans toutes les rues! La seule différence, c'est qu'il y a, dans les rues secondaires, de grosses bordures de neige pour protéger l'automobiliste (on suppose)!"

Peut-être que le gouvernement provincial aurait pu faire quelque chose pour aider financièrement notre département de voirie cet hiver, comme les autres hivers d'ailleurs, en raison du nombre considérable de véhicules touristes qui traversent notre ville. Si la Cité ne payait pas pour l'entretien des rues Labelle et St-Georges, la province serait bien obligée de le faire. Après tout, que ce soit à St-Jérôme ou dans la grand'ligne de Ste-Thérèse, il s'agit toujours de la route nationale No 11!

En parlant de gouvernement provincial, on apprend que de belles boîtes neuves pour le scrutin viennent d'arriver au Palais de Justice. Un signe des temps, il faut croire, d'autant plus que l'hon. Duplessis semble avoir commencé sa campagne en sortant des boîtes à mites son vieux slogan que la population du Québec interprète comme: "Duplessis donne encore et davantage à ses favoris"...

Il faut féliciter l'Association des Marchands Détaillants de St-Jérôme et son président, M. Aldéric Poirier, qui ont vu à ce qu'un marchand étranger paye une pleine licence. Ce dernier avait acheté la marchandise de deux magasins en faillite, et venait écouler son "stock" à St-Jérôme en tentant de ne payer qu'une licence temporaire. Il faut que nos marchands locaux continuent à se soutenir de la sorte afin de faire front commun contre toute menace qui peut leur venir de l'extérieur. Félicitations à cette Association...

Le premier groupement à souffrir de la multiplicité des associations, clubs ou organisations quelconques à St-Jérôme, c'est la Chambre de Commerce des Jeunes qui a temporairement suspendu ses activités. L'an dernier encore, il y avait dans ce groupe du Jeune Commerce, des enthousiastes et des travailleurs. Pour eux la Chambre était devenue un besoin. Ils s'y étaient donnés corps et âme et ce fut une année d'amitié et de succès. Il y a eu d'autres années encore qui ont été plus fructueuses. Espérons que les jeunes Jérômiens reformeront leurs rangs derrière un nouveau bureau de direction aussi enthousiaste que les précédents.

Nous avons appris qu'il y a un groupe de marchands de St-Jérôme actuellement qui sont en train de se grouper pour offrir une marchandise à des meilleurs prix que partout ailleurs. Nous souhaitons que ce mouvement se répète dans toutes les lignes du commerce. Si nos marchands veulent garder la clientèle à St-Jérôme, ils prennent incontestablement la meilleure moyen.

Avis à certains chauffeurs d'automobiles ou de camions: vous ne gagneriez pas grand temps en essayant de dépasser toutes les autres voitures dans le trafic congestionné des villes, et vous vous exposeriez davantage à être impliqués dans des accidents et à causer des embouteillages dans lesquels vous seriez vous-mêmes retardés. Soyez patients et raisonnables quand vous conduisez dans le trafic. C'est là un des conseils que donne le Club Automobile dans ses campagnes de sécurité.

Il est bon et même absolument nécessaire, de mettre en lumière la déclaration qu'une artiste de la radio a faite à l'hôtel Lapointe lors de la parade de mode organisée par le Comité féminin du club Rotary. "Il y a tellement de belles choses à St-Jérôme", a dit Michelle Tysseire, "que nous ne verrions pas pourquoi les gens de St-Jérôme iraient acheter à Montréal!"

Le code de la route stipule que quand deux véhicules arrivent en même temps à une intersection, celui qui vient de la droite a le droit de passage. Il faut bien comprendre: pour que ce droit soit acquis à celui qui est à la droite de l'autre, il faut que les deux véhicules soient arrivés en même temps "à la ligne des maisons" si c'est à l'encoignure de deux rues, ou à l'intersection si c'est à une croisée de chemins. Autrement la préséance est à celui qui est arrivé le premier, qu'il soit à droite ou à gauche de l'autre. Cela ne veut pas dire qu'il faut prendre une course pour arriver le premier à l'intersection...

Mutations pour le mois de janvier 1952

Une vente par Adelwas St-Louis à René Benoit (143 rue St-Georges) des nos. 9-49 et 9-50, ave. Vaillancourt.

Une vente par Léopold Nantel à Paul Beauchamp, (95 St-Faustin) du no 469-201, ave. de Matigny, à l'ouest du C.N.R.

Une donation par David Lauzon et Dame Hermine Forget (son épouse) à Elisabeth Lauzon (378 rue O'Shea) du no. 284-80, rue O'Shea.

Une vente par Lucien Despar (à suivre à la page 6)

EXAMEN DE LA VUE

L. P. RAYMOND, O. D.

SPECIALISTE - OPTOMETRISTE

Professeur à l'Université de Montréal

310, RUE ST-GEORGES TEL: 4755 ST-JEROME

Bureau: Tous les jours

La Pharmacie la plus moderne de la région... **PHARMACIE CHARBONNEAU** **ATTENTION!**

"Là où vos ordonnances sont remplies avec précision"

333, rue LABELLE TEL. 5517 ST-JEROME, P. Q.

Livraison par toute la ville de 9 h. 00 a.m. à 10 h. 00 p.m. (avec commandes de \$1.00 et plus...)

LES SPORTS A STE-ADELE

(par J.-J. Lafleur) LES QUILLES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE:

L'Equipe des Vautours par ses deux victoires sur celle des Condors lors des dernières rencontres s'est postée en tête du classement avec deux points en avant sur le plus proche club rival.

Chez les dames, lors de ces dernières rencontres Mme Euclide Côté roulait le plus haut simple pour remporter cet honneur, tandis que Mlle Lise Vaillancourt conservait les honneurs du plus haut triple.

Chez les hommes, M. Hervé Forget s'est assuré les honneurs du plus haut simple et du plus haut triple en roulant respectivement 149 et 405.

Voici maintenant la position respective de chaque club ainsi que la moyenne de chaque joueur.

Table with columns: Club, PJ, PG, PN, PP, PT, Pts. Lists Vautours, Aigles, Corbeaux, Condors and individual player statistics.

M. L. Corbeil 33 91 9 HOCKEY:

Ste-Adèle perd deux joutes consécutives pour se voir éliminer de la course au championnat. Au cours de la semaine du 17 février le Ste-Adèle s'est vu infliger 2 défaites aux mains de l'équipe de Mont-Rolland.

Lors de la dernière rencontre, nos représentants dans la Ligue du Nord luttèrent ferme pour s'éviter l'élimination mais ils furent impuissants à vaincre l'équipe adverse. Nos joueurs du Ste-Adèle ont du accrocher leurs patins et la saison pour eux est terminée.

AUX QUILLES: Le Ste-Adèle Lodge remporte Le Chanteclerc:

Ces jours derniers des représentants des deux grands hôtels de Ste-Adèle s'étaient donnés rendez-vous devant les allées du "Tyrol Bowling".

En effet le Chanteclerc remporta les trois joutes consécutives et deux de leurs membres remportèrent les honneurs du plus haut triple et du plus haut simple.

Les détails qui suivent donneront une idée plus exacte des points qui ont été enregistrés lors de ces trois joutes.

Table with columns: J, M, H, H.D.C.P., 1, 2, 3, Tot. Lists scores for Hotel Chanteclerc and Ste-Adèle Lodge.

Table with columns: Player Name, 115, 130, 92, 123, 345. Lists B. Dimetree, Ac. Goyer, Marc Bélair, R. Massaglia, A. Yerville.

Grand total 2,039

SUR LES COTES DU CHANTECLERC:

La médaille d'or, d'argent ou de bronze est à vous skieurs...

Depuis déjà trois semaines et pour les semaines à venir, tous les dimanches, sur une des côtes de ski du Chanteclerc tous les skieurs: dames ou hommes, jeunes ou vieux, peuvent remporter une médaille d'or, d'argent ou de bronze qu'ils pourront conserver.

Tout ce que les concurrents ont à accomplir pour participer à ce concours ouvert à tous, c'est de s'inscrire avant 3 heures tous les dimanches et de payer le droit de concourir soit la minima somme de \$1.00.

Guy Normandin, instructeur de ski de l'hôtel Chanteclerc est l'organisateur de ce concours unique en son genre.

Un participant qui réussit à parcourir la distance convenue en 35 secondes se voit décerner la médaille d'or, s'il le fait en 50 secondes il reçoit la médaille d'argent, et la médaille de bronze lui sera remise s'il descend le trajet en 1 minute et 5 secondes.

Invitation est donc lancée à tous les skieurs de venir tenter leur chance. Inscrivez-vous dès dimanche prochain. Pour toutes informations adressez-vous à Guy Normandin, de l'hôtel Chanteclerc.

Les sports à Ste-Scholastique

Samedi soir, à Lachute, le club de la Belle-Rivière rendait visite au club Pagé de l'endroit et fut battu par le pointage de 8 à 3.

Dimanche, le 17 février, sur la patinoire du village, le club de hockey du collège défait le club d'Oka par le pointage de 4 à 3. Le samedi après-midi à Oka notre équipe du collège avait défait le même club au score de 3 à 2.

Le club du village a défait lui aussi le club de la Belle-Rivière au compte de 8 à 0. Les meilleurs compteurs pour le village furent Denis Legault, avec trois buts, Tony Lalonde, avec deux buts, le frère Camille deux buts et Régent Dupras.

Mardi soir, le club de la Belle-Rivière a rendu visite au club de St-Placide et les deux équipes annulèrent 1 à 1. Jean-Guy Gagnon enregistra le point pour la Belle-Rivière.

Mercredi soir, le 20 février, le club du village d'ici, rendit visite au St-Augustin et dans un très belle joute notre équipe perdit au compte de 5 à 3. Les compteurs pour les nôtres: J. Paul (Timothée) Lafleur, Régent Dupras et Pierrot Dupras.

Mardi le 19 février, sur la patinoire du village, le club recevait la visite du club Pagé de Lachute. Les nôtres perdirent une autre joute au pointage de 6 à 3. Les compteurs: Henri Girardet, M. Huette.

Le vendredi soir, à la Belle-Rivière l'équipe du gérant Léo Laurin, reçut la visite du St-Placide et il perdit contre eux au pointage de 5 à 1. Gérard Gratton sauva son équipe d'un blanchissage.

Le même soir au village notre club perdit par le même pointage contre une équipe très puissante de Lachute, le collège de l'endroit, soit 5 à 1. Gaston Forget évita le blanchissage.

On dit que le club de la Belle-Rivière doit aller rendre visite, une fin de semaine au club de Mont-Laurier, pour jouer le samedi soir et le dimanche après-midi; une soixantaine de supporters doivent accompagner le club.

Mercredi soir dernier, à l'aréna de St-Laurent, débutait la finale de la Ligue Métropolitaine entre le St-Ambroise et le St-Vincent de Paul.

Le St-Ambroise grâce à son courage, gagna cette première rencontre; après un déficit de trois buts, ils rejoignirent les adversaires par deux fois. Le St-Ambroise gagna par le pointage de 8 à 7. Tony Lalonde, de Ste-Scholastique enregistra le point qui égalisa le compte, devant une cinquantaine de partisans de sa place.

Ste-Adèle...

(suite de la page 10)

buées aux enfants de Ste-Adèle. Au mois d'août, Ste-Adèle célébra son centenaire. Le Centre d'Art et la Chambre de Commerce veulent unir leurs efforts pour faire de cette occasion des fêtes mémorables qui sauront plaire à la population de l'endroit aussi bien qu'aux nombreux visiteurs attendus pour la saison d'été.

LE CARNAVAL LAURENTIEN A STE-ADELE: Une foule considérable envahit Ste-Adèle à cette occasion. Parade aux flambeaux, feu d'artifice, souper d'habitude, dans du bon vieux temps.

Dès jeudi le 21 février, date d'ouverture du carnaval de Ste-Adèle, une foule se pressait dans les hôtels pour participer au souper d'habitude qui fut servi. Et cette première soirée se termina par des danses du Bon Vieux Temps. On pouvait remarquer que le port de la tuque rouge et de la ceinture fléchée était très en vogue.

Au cours de la deuxième journée du carnaval dans l'après-midi des "Sleigh-Ride" furent organisés et se dirigèrent du Chanteclerc au New Chiriotto Lodge et du Ste-Adèle Lodge au Sun Valley Farm. Et en même temps des "Cross Country" en skis quittèrent l'hôtel Chanteclerc sous la direction de Guy Normandin, instructeur, pour aller au New Chiriotto Lodge, soit le Ste-Adèle Lodge sous la direction de Louis B. de Passillé vers le Sun Valley Farm.

Le soir de cette journée une parade aux flambeaux s'organisa. Le départ se fit devant le bureau du secrétaire de la Chambre de Commerce situé sur la grand-route. La Reine dominait la parade du haut d'un char allégorique.

Ce défilé se dirigea vers le Pavillon du Ski situé aux pieds de la côte 40 et là un groupe d'instructeurs de ski donnèrent une exhibition de descentes aux flambeaux. Ces instructeurs furent Louis B. de Passillé, organisateur de cette soirée et Guy de Passillé tous deux de Ste-Adèle Lodge, Gisèle et Guy Normandin du Chanteclerc, André Guay de Ste-Adèle, Pierre Chauvin et Denis Bush du Mont-Rolland, Roger Trottier et Barbara Mace de l'Alpine Inn, Jack Holland de Cardy Hills, Lise Dufresne de Ste-Adèle, Roland Belhumeur de Ste-Agathe et Emile Cochand junior du Chalet Cochand.

En même temps un feu d'artifice était présenté à la population. A ce même endroit après ces différentes attractions une gerbe de fleurs fut présentée par M. J. L. Blanchard à Mimi Thibodeau, reine du carnaval de Ste-Adèle, et Mme Roger Couillard, épouse du président de la Chambre de Commerce de Ste-Adèle offrit une gerbe de roses à Mme J. L. Blanchard.

Le mercredi des Quatre-Temps et le samedi des Quatre-Temps sont des jours d'abstinence partielle, c'est à dire qu'il est permis de faire gras une fois par jour au repas principal. (Cette loi de l'abstinence partielle oblige aussi tous ceux qui ont sept ans révolus).

S. E. Mgr...

(suite de la page 5)

maigre tout l'avant-midi du Samedi-Saint. Le mercredi des Quatre-Temps et le samedi des Quatre-Temps sont des jours d'abstinence partielle, c'est à dire qu'il est permis de faire gras une fois par jour au repas principal.

Les jours de jeûne, un seul repas complet est permis. Deux autres repas, maigres, peuvent être pris selon les besoins de chacun en quantité suffisante pour maintenir ses forces. La quantité permise à ces deux repas équivaut pratiquement à la moitié de celle que l'on prend habituellement et suffisamment à chacun de ces repas.

Les jours de jeûne, la viande est permise au repas principal, excepté les vendredis et le Mercredi des Cendres.

On ne peut manger entre les repas; mais les liquides, y compris le lait et les jus de fruits sont permis.

La loi du jeûne n'oblige pas ceux dont la santé devrait en être sérieusement affectée ou qui se rendraient incapables de vaquer à leurs occupations ordinaires. En cas de doute, on consultera, au temps opportun, son curé ou un confesseur.

Autres directives: Nous recommandons instamment à nos fidèles, durant le saint temps du Carême, l'assistance quotidienne à la Messe, la

Communion fréquente, la participation aux exercices de piété, entre autres le Chemin de la Croix, la récitation quotidienne du Chapelet, les prières aux intentions du Souverain Pontife et pour la Conservation des pêcheurs. L'aumône, complètement nécessaire de la pénitence, doit s'accomplir, durant le Carême, aux rituels primitifs aujourd'hui abolies. Elle s'impose à tous, plus spécialement à ceux qui ne peuvent jeûner; et selon les moyens et la générosité de chacun.

Un tronc spécial, avec indication "Aumônes du Carême" sera placé bien en vue dans chaque église ou chapelle. Ces aumônes seront affectées, après Pâques, aux oeuvres diocésaines, surtout à celles du Séminaire diocésain et des Vocations.

Nous recommandons aussi aux fidèles de donner généreusement aux oeuvres de charité, de visiter et de secourir les malades, les vieillards et les pauvres, de s'abstenir des boissons alcooliques et des amusements mondains, de sanctifier le Carême par la prière, la pénitence et la charité.

Mgr Emilien Frenette, évêque de Saint-Jérôme.

M. l'abbé Jules Paquette, vicaire à Ste-Adèle, et M. Roger Couillard, président de la Chambre de Commerce, Yvon Lupien, maire de la municipalité de la paroisse de Ste-Adèle, et M. Euclide Côté, directeur de la Chambre de Commerce furent les juges de cette mascarade.

La Chambre de Commerce de Ste-Adèle offrit en reconnaissance aux participants de cette mascarade de \$50.00. M. Marcel Bélec contribua aux prix offerts en fournissant \$15.00 et M. Lester Laliberté \$10.00.

Le mardi des Quatre-Temps et le samedi des Quatre-Temps sont des jours d'abstinence partielle, c'est à dire qu'il est permis de faire gras une fois par jour au repas principal.

Les jours de jeûne, un seul repas complet est permis. Deux autres repas, maigres, peuvent être pris selon les besoins de chacun en quantité suffisante pour maintenir ses forces. La quantité permise à ces deux repas équivaut pratiquement à la moitié de celle que l'on prend habituellement et suffisamment à chacun de ces repas.

Les jours de jeûne, la viande est permise au repas principal, excepté les vendredis et le Mercredi des Cendres.

On ne peut manger entre les repas; mais les liquides, y compris le lait et les jus de fruits sont permis.

La loi du jeûne n'oblige pas ceux dont la santé devrait en être sérieusement affectée ou qui se rendraient incapables de vaquer à leurs occupations ordinaires. En cas de doute, on consultera, au temps opportun, son curé ou un confesseur.

Autres directives: Nous recommandons instamment à nos fidèles, durant le saint temps du Carême, l'assistance quotidienne à la Messe, la

de Siegfried Schultz) du no. 469-152, ave. de Marrigny à l'ouest du C.N.R. Une donation par Henri Aubin à Léona Aubin (Ste-Thérèse) de partie du no. 130, rue Fournier au nord de l'ave. du Palais. Une vente par Dame Alice Wilson, épouse de L. Albert Germain, à Ubald Martin, du no. 437-25, rue St-Joseph à l'ouest de Brière.

Une vente par Rosaire Dubreuil à Lionel Richer (paroisse St-Jérôme) du no. 361-9, ave. de la Poterie. Une vente par J. Samuel Lorrain à René Desjardins (435 rue de Bellefeuille), du no. 49-176, ave. Morin.

Une vente par Wilfrid Desjardins à Claude Desjardins (St. Antoine des Laurentides), des nos. 326-33 et 327-10, rue Melançon au sud de l'ave. Latour. Une vente par Wilfrid Desjardins à Henri Desjardins (299 O'Shea) rue Melançon au sud de l'ave. Latour.

Une vente par Bernard Labonté à Dame Frank Prud'homme (222 rue De Villemure), du no. 284-127, ave. Bran.

Films...

(suite de la page 5) subsistance. C'est une vie extrêmement rude que celle de ces nomades qui errent dans les forêts et la toundra du Nord à la recherche de l'animal qui leur fournit la nourriture et le vêtement.

Ce qu'est...

(suite de la page 5) hypothécaires à des Canadiens français plus de dix millions de dollars, dont sept millions en vertu de la loi d'habitation.

La revue ALERTE est dirigée par nous et pour nous. La Société Saint-Jean-Baptiste a bien d'autres qualités. Celles mentionnées ici prouvent amplement qu'elle est notre association par excellence.

Communiqué de la Société St-Jean-Baptiste, section St-Jérôme, 25 février 1952.

QUELQUES LIGNES DE LA Gatineau FACTEURS DE PROSPERITE - VII

Un des secrets du développement continu et toujours croissant de la grande partie du Québec qui est desservie par la Gatineau Power, est la grande variété de ses industries. Ce fait n'est pas seulement dû aux diverses ressources du territoire, mais également à l'ingéniosité et à la faculté d'adaptation de ses habitants.

Nous vous avons parlé, ces dernières semaines, des produits du bois, des vêtements et de certains produits agricoles de cette grande région en plein essor. Cette semaine, nous aimerions vous dire un mot de quelques autres industries desservies par la Gatineau Power.

Il y a, par exemple, l'industrie du plastique, représentée par Rogers Plastics de Rawdon, Lord Plastics, de St-Jacques, et Thermoset Plastics, de Dorion, qui produisent une grande quantité d'articles finis en plastique. En matière de transport, Corbeil Auto Body, de St-Lin, construit des carrosseries de camions et autobus et des carrosseries à usages multiples, de même que des autobus scolaires, alors qu'à St-Jérôme, Douglas Aero Products Ltd. fabrique des sièges pour avions, camions, wagons de chemin de fer et théâtres, de même que des skis et accessoires d'avions et de l'armement d'hôpital et de bureau.

Les industries métallurgiques sont représentées par un certain nombre de compagnies de St-Jérôme: les fonderies Viaw & Fils Ltée et St-Jérôme Industries Limited; Laurentide Metal Stamping; St-Jérôme Precision Works Ltd, et J. H. Tinsley (Canada) Ltd., l'usine d'Outillage Gauthier Enrg., manufacture de fer onamental, et la National Heating Products Ltd. qui fabrique des radiateurs.

La Canadian Plaque Co. Ltd., de Rigaud, emploie 65 personnes à la fabrication de capsules en papier pour bouteilles d'alcool, et la Brown Press Co. Ltd., de Vaudreuil, exécute tous travaux d'imprimerie pour des clients de tout le Canada. Plus au Nord, C. E. Charbonneau & Cie, de Labelle, s'occupe de teinture et de nettoyage à sec et a des clients partout entre Labelle et Montréal. St-Jérôme a son abattoir. La Salaison St-Jérôme Ltée; ses fabriques de tuyaux, de tuiles et de briques: Laflamme et Bourassa et la Cie Laurentian Art Pottery. La Laurentian Textile Co. Ltd. produit des vêtements de dessus et des tissus tricotés, et la Canadian Carborundum Co Ltd, est réputée pour l'excellence de ses produits de silice. Pour terminer, les Laurentides ont leur industrie pharmaceutique, Robo-pharm, et même une entreprise de maisons préfabriquées, la Tower Co. Ltd., toutes deux établies à St-Jérôme.

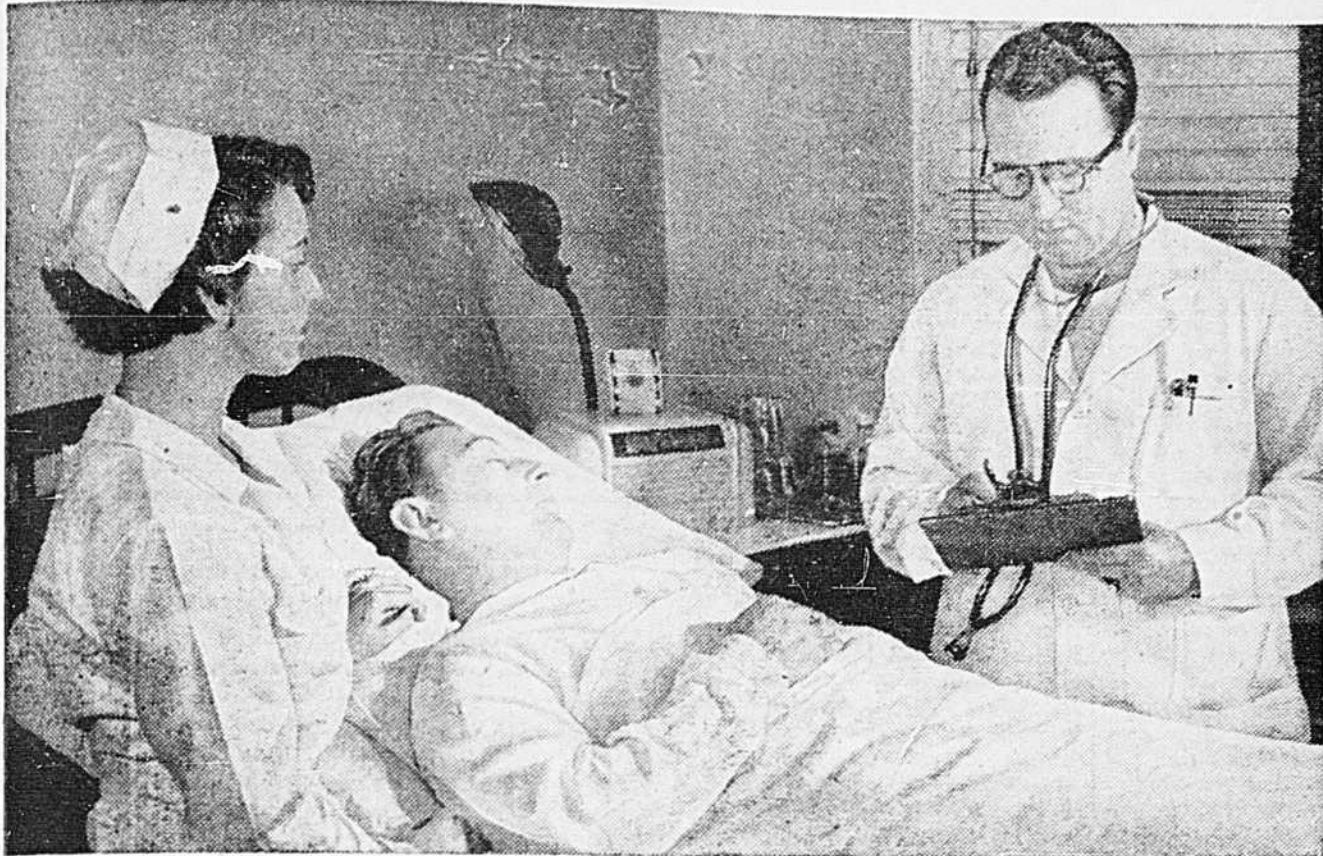
Gatineau Power Company

Advertisement for the Royal Canadian Air Corps. Features a large illustration of a pilot and a woman. Text includes: 'Au bout de l'univers le flambeau du progrès', 'Corps d'Aviation Royal Canadien', and recruitment information for the C.A.R.C. in Montreal, Quebec, and Ottawa.

Advertisement for Household Finance. Features a large graphic of a dollar sign and the text 'Argent Comptant \$50 A \$1000'. Includes contact information for 403 rue St-Georges, St-Jérôme, P.Q.

Advertisement for Melchers GIN. Features a large graphic of a bottle and the text 'UN PRODUIT DE MELCHERS LE GIN CROIX D'OR'. Includes contact information for Melchers, C.P. 279, Montréal, P.Q.

LA PROTECTION LA PLUS ÉTONNANTE JAMAIS OFFERTE



**Découvrez
maintenant comment
28¢ par semaine vous
garantissent \$28⁰⁰
par semaine**

Tout le monde a besoin de ce nouveau plan de la Continental Casualty... à la portée de tous

PLAN D'HOSPITALISATION "BUDGET FAMILIAL"



28c PAR SEMAINE ACHÈTENT BEAU-
COUP DE SÉCURITÉ POUR EUX... les protègent contre les difficultés qui accompagnent
si souvent la maladie ou les blessures imprévues du
chef de la famille.

Voici une grande nouvelle pour toutes les familles! Un plan d'hospitalisation peu coûteux qui fournit une marge de sécurité confortable contre les fortes dépenses qui accompagnent la maladie ou les blessures du chef de la famille, et il ne coûte que 28c par semaine... un peu plus d'un dollar par mois! Ce nouveau plan Continental est d'une étonnante simplicité à tout point de vue. Les primes peuvent être mensuelles, trimestrielles ou annuelles... à votre gré. Quand vous êtes hospitalisé, on vous verse \$28.00 par semaine, à vous directement... Vous pouvez disposer de l'argent pour payer l'hôpital, le médecin...

ou pour toute autre fin. De l'argent additionnel est prévu spécifiquement pour aider à couvrir divers frais d'hospitalisation—tels que Rayons-X, médicaments, etc.

C'est le plan vraiment économique que demandaient et attendaient des milliers de Canadiens... il est maintenant offert par la compagnie d'assurance accident-maladie ayant le plus fort volume de primes au Canada. Procurez-vous tous les détails sans tarder, en postant le coupon ci-dessous, ou en envoyant une carte postale à l'adresse indiquée sur le coupon.

(ADMISSION JUSQU'À 70 ANS. UNE FOIS ADMIS, PAS DE TERMINAISON À CAUSE DE L'ÂGE)

POSTEZ CE COUPON AUJOURD'HUI



LES TAUX DES HOPITAUX SONT JUSQU'À 50% PLUS ÉLEVÉS QU'EN 1947. Servez-vous de ce plan économique pour COMPLÉTER votre présente protection. Même si vous participez déjà à un plan d'hospitalisation, il est probable que votre protection soit devenue insuffisante à cause de la hausse constante des taux que les hôpitaux doivent demander. L'addition du Plan "Budget Familial" à votre protection actuelle est un moyen économique d'accroître cette protection pour répondre aux exigences présentes... elle vous donne la mesure additionnelle de sécurité dont vous avez besoin en présence des coûts d'aujourd'hui.



RENSEIGNEMENTS COMPLETS ET GRATUITS

Complétez ce coupon et envoyez-le aujourd'hui... ou envoyez simplement votre nom et votre adresse sur une carte postale... nous vous enverrons promptement tous les détails gratuitement. Cela ne vous oblige en rien. Empressez-vous d'obtenir des renseignements qui pourraient vous valoir ainsi qu'à votre famille des centaines de dollars.

Plus de gens sont protégés par Continental que par toute autre compagnie à capital-actions transigeant l'assurance accident-maladie

La Continental Casualty est l'une des plus puissantes compagnies d'assurance à capital-actions au monde se spécialisant dans le domaine de l'hospitalisation, des accidents et de la maladie. Jusqu'à date, la compagnie a versé plus de \$400 millions en bénéfices, et elle a établi une réputation enviable en ce qui concerne le règlement prompt, généreux et sans complications des réclamations.

CONTINENTAL CASUALTY COMPANY,

Dépt. M
1510 rue Drummond, Montréal, P.Q.

S.V.P. me renseigner au sujet du Plan Continental d'Hospitalisation "Budget Familial". Je comprends que l'envoi de ce coupon ne m'oblige en rien.

NOM

ADRESSE

VILLE ÂGE

USINE D'OUTILLAGE GAUTHIER LIMITEE 4, DIVA SHOE 4

(par Jean-Marc Lebeau)

Vendredi le 22 février avait lieu à l'aréna municipal, la première rencontre de deux grands rivaux au hockey. L'Usine d'Outillage Gauthier a ouvert le pointage après 10 minutes de jeu par l'entremise de Serge Nadon, qui, après une belle montée vertigineuse vint habilement déjouer le concierge de la Diva Shoe. La Diva Shoe parvint à déjouer Ronald Sauvé de l'Usine Gauthier, 2 minutes plus tard, grâce à un lancer de punition; Régean Alarie avança à 2 ou 3 pieds du gardien de but pour le déjouer. Un peu trop proche pour un lancer de punition.

Dans la deuxième période Léo Côté donna l'avantage à la Diva mais Jean-Guy Fleurant de Gauthier Légalisa le pointage.

Limoges redonna l'avantage à

la Diva tandis que deux buts rapides comptés par Ronald Sauvé, portaient le score à 3 pour l'Usine Gauthier, Lucien Provencher et Ronald Sauvé. Deux minutes avant la fin de cette deuxième période un vent assez chaud souffla en direction de Serge Nadon et Régean Alarie; une fois les caractères suffisamment réchauffés, Serge Nadon déposa ses lunettes en sureté et nous donna une exhibition de lutte avec l'aide de Régean Alarie, l'arbitre Fauvelle leur distribua gracieusement une punition de match.

A la fin de la partie, Gérard Charette profita d'une mêlée devant les filets de Raoul Gauthier qui avait remplacé R. Sauvé pour égaliser le pointage 4 à 4.

Les Joueurs de l'Usine Gauthier profitent de l'occasion pour lancer un défi à la Diva Shoe et aux autres petites industries de Saint-Jérôme.

Voici maintenant l'alignement des 2 clubs:

USINE GAUTHIER: Raoul Gauthier, J.-Pierre Gauthier, Régean Forget, J.-Guy Fleurant, Serge Nadon, Lucien Provencher, Georges Mayer, J.-Marc Lebeau, Gilles Allard, Gaston Lepage, Ronald Sauvé, Théo Desjardins.

DIVA SHOE: Filiatrault, Paquin, Charette, Langlois, Filion, Beaudry, Monette, Labelle, Nadeau, Alarie, Gilbert, Limoges, Côté, Lalonde, Sauriol.

LES ANNONCES CLASSEES DE L'Avenir du Nord

| | |
|---------------------------------------|----|
| chaque mot | 02 |
| Minimum | 50 |
| Annance spéciale, ligne ogate | 05 |
| Vignette, le pouce carré | 76 |
| 4 insertions consécutives, moins 10% | |
| 13 insertions consécutives, moins 15% | |
| 16 insertions consécutives, moins 20% | |
| 52 insertions consécutives, moins 25% | |

Le texte des petites annonces classées doit parvenir à nos bureaux au plus tard le mardi à 5 h. p. m.

ATTENTION
Pour réparation de machines à laver, s'adresser à A. L. POIRIER, 453 St-Georges, tél.: 4777, St-Jérôme. (int.)

René Parreault, prop., fabricant de matelas, vous offre l'occasion de faire réparer vos matelas et meubles. Matelas au prix les plus modiques. — Livraison gratuite. — Ouvrage garanti. 55, Brière, St-Jérôme. Tél.: 5871.

PRESCRIPTIONS

Armond Fleury, pharmacien, 313, rue Labelle, tél.: 3558, St-Jérôme.

ACHETEURS DE POULETS
Soyez certains d'obtenir le bon nombre de poulets cette année. Nous sommes assurés que des profits considérables seront faits dans cette industrie par les producteurs qui partiront du bon pied. Mankton Poultry Farm est une ferme approuvée par le gouvernement. Prenez avantage de notre escompte en ordonnant vos poulets dès maintenant. Ecrivez et demandez notre catalogue et nos prix pour 1952. MANKTON POULTRY FARM, MONKTON, Ontario. (11-18-25)

AGENTS DEMANDES
JITO vous offre pour \$18.00 l'opportunité de vous constituer un commerce rémunérateur. Venez les 225 nécessités domestiques comprenant articles de toilette, médécines, culinaires, thé, café, etc. Bons territoires vacants. Détails: JITO, 5130 rue St-Hubert, Montréal. (15-22-29-7)

A VENDRE OU ECHANGER
Commerce à Lachute. — Marchandises générales. — En partie ou en entier. — Aucune offre raisonnable refusée. — Cause: vieillesse. — S'adresser: Michel Malocket, Lachute, tél.: 380 (29-7)

ATTENTION
A ceux qui veulent une bonne agence pour le comté de Terrebonne, voici l'occasion. Marchandises faciles à vendre. Gros profits. L'agent doit payer sa marchandise. Pour information, écrivez: Cornwall Metal Products Company, CORNWALL, Ontario. (2-5)

PERSONNEL
HOMMES, FEMMES MAIGRES! GAGNEZ de 5 à 10 livres, entraînez-nous. Essayez les comprimés toniques OSTREX pour chair nouvelle et robuste, vigueur nouvelle. Format de présentation SEULEMENT 60c. Toutes pharmacies. (1x)



AUBAINES

CHEZ

François Pelletier

COURTIER EN IMMEUBLES, ADMINISTRATEUR DES PROPRIETES ET AGENT DES TERRES

verland Morris, tracteurs John Deere avec instruments aratoires. Licence spéciale pour le comté de Terrebonne et Labelle. Situé St-Jérôme. Chiffre d'affaires \$85 à \$90,000, par année. Prix \$130,000.

C-429 — 2 logements en brique 1-8 et 2-4 pièces avec entrap. en blocs de ciment et boutique de forge. Sur coin de rue Latour et St-Antoine. Revenus annuels \$2460. Prix \$180,000, très intéressant comme placement.

C-424 — Restaurant fixturs, marchandise le tout moderne. Spécialité mets chinois. Situé rue Labelle. Prix \$3500.

C-422 — 3 logements et magasin de coupes, construction bois finie toiture. Sur terrain de 110 x 90. Situé rue Labelle face Dominion. Site idéal pour commerce. Prix abordable.

C-420 — Propriété commerciale construction en bois comprenant salle à manger, restaurant épicerie produits de pharmacie avec 2 logements 1-5 et 1-2 pièces, terrain 175 x 225. Poulailier garage, hangar. Situé rue Principale St-Antoine. Prix \$125,000.

CX-450 — Hôtel de 8 chambres, meubles, taverne, grill, salle à diner. Construction en brique, chauffage central. Situé village important comté des Deux-Montagnes. Prix \$35,000. Comptant: \$10,000.

C-431 — Commerce patates chips avec équipement moderne, marque enregistrée Bingo et Star Mode. Licencé dans tout le comté de Terrebonne. Prix \$1800.

C-430 — Franchise d'automobiles pour les marques Willis, O-

FRANCOIS PELLETIER

Courtier en immeubles

304-A, RUB ST-GEORGES TEL. 4712 ST-JEROME

Mlle F. Danis...

(suite de la page 9)

l'espérons, nul doute que la troisième partie mettra un terme au duel. Allez les gars de Mont-Rolland, continuez ce bel esprit de collectivité qui vous caractérise, c'est le plus bel exemple que vous puissiez donner à vos concitoyens, car c'est la seule forme de bonne entente qui devrait exister chez-nous.

Sports au Collège

Cette année, 16 clubs de hockey ont fonctionné sur le principe de la Québec Amateur sans y être cependant inscrits; à savoir: 8 équipes Pee Wee (10 et 11 ans), 4 équipes "Bantam" (12 et 13 ans), 3 équipes "Midget-Juvenile" (14 ans et plus) et l'équipe même du Collège.

L'an prochain, l'organisation des sports du Collège affiliera tous ses clubs à la Q.A.H.A. (Québec Amateur Hockey Association) pour les catégories: Pee-Wee, Bantam, Midget et Juvenile.

Voici la position des différentes équipes à la fin de la cédule 1952. Les semi-finales et détails se faisant actuellement:

| Équipe | J | G | P | N | Pts |
|-------------|---|---|---|---|-----|
| St-Jérôme | 7 | 1 | 5 | 1 | 3 |
| Commercial | 7 | 6 | 0 | 1 | 13 |
| Collège | 7 | 5 | 2 | 0 | 10 |
| Laurentien | 7 | 3 | 1 | 3 | 9 |
| Du Nord | 7 | 4 | 2 | 1 | 9 |
| Montagnards | 7 | 0 | 3 | 4 | 4 |
| Écureuil | 7 | 1 | 3 | 3 | 5 |
| Écureuil | 7 | 0 | 6 | 1 | 1 |

BANTAM
St-Jérôme 7 6 1 0 12
Commercial 7 4 2 1 9
Collège 7 1 6 0 2
Laurentien 7 2 4 1 5

MIDGET - JUVENILE
St-Jérôme 4 1 1 2 4
Commercial 4 1 1 2 4
Laurentien 4 1 1 2 4

CHAMPIONS
Cédule "Pee-Wee" — 1ère position Commercial.
Cédule "Bantam" — 1ère position St-Jérôme.
Cédule "Juvenile" — les trois équipes sur un pied d'égalité.

(Organisation des Sports du Collège)

Autour du losange

(par Robert Limoges)

Tout comme nous l'avons déjà dit, la ligue de baseball Jr s'établit sur des bases solides. Elle s'affirme davantage par les derniers événements. Nous constatons avec un réel plaisir combien le public amateur et plusieurs notables de notre cité manifestent de l'intérêt à l'endroit de cette ligue Jr. Nous tenons à remercier sincèrement et publiquement les nouveaux directeurs et sous-directeurs de notre ligue, tout ceci nous nous:

Directeurs: MM. Raoul Forget, notre dévoué président, Forbes Kennedy, gérant des Relations industrielles à la Dominion Rubber; Léopold Lachance et Jacques Guyot, de la Regent Knitting; Paul Désaulniers, Lucien Gingras, Paul-Emile Ouellette, Paul et Henri Campeau, Laurent Aubry, (épicerie); Georges Aubry, (agent de la bière Labatt); Lucien Piché (magasin de chaussures); Réal Gougeon, (tailleur); M. Cadieux, (Rendez-vous du bicyclette); Dr. Laplante, J.P. Théroux, Charles St-Michel.

Souscripteurs: MM. Adélar Hotte, (Shawbridge Lumber); Aldége Duquette, Docteur Pelletier et l'Union Fédérale des employés du Textile. Voilà une liste.

The Preferred Hotel in

NEW YORK CITY

41 Times Square, Walking distance to everything worth seeing. 1400 Rooms, each with private bath, shower.

\$4

From SPECIAL RATES FOR SERVICE MEN

HOTEL LINCOLN

44th to 45th Sts. at 8th Av.

OBLIGATIONS

Municipales et Institutions religieuses

SAVARD & HOGSON & CIE INC.

276 OUEST, ST-JACQUES, MONTREAL, QUE.

Représentant: PIERRE-BRUNO GIRARD
Téléphones: St-Jérôme: 4212 — Terrebonne: 334-J

Manufacture: AVE. MOREAU TEL: 4654

St-Jérôme Lumber & Furniture Reg'd

Jean Marinier, prop.

SPECIALITE:
Moulures. — Planchers de bois franc.

reux de constater des progrès chez les concurrents qui ont suivi assidûment les cours de ski donnés par le Club, mais par contre il est regrettable aussi de constater que plusieurs, tout en démontrant de l'habileté manquent cependant de technique. C'est que ces derniers n'ont pris aucun avantage de ces leçons qui étaient données gratuitement à leur intention.

Considérant le peu d'assistance régulière aux leçons de ski données durant cet hiver, les directeurs entretiennent l'obligation de discontinuer très prochainement.

Le Club de Ski "Épervier" remercie bien sincèrement tous ceux qui ont bien voulu contribuer au succès des organisations de ce genre durant la saison 1951-52. (Comm.)

Courses sous...

(suite de la page 9)

La pouliche de M. Roland Pauzé, montra son savoir-faire en remportant une épreuve sur le cheval A. H. Lee, à MM. Roy et Quenneville, fait à remarquer, A. H. Lee en était à sa première apparition sur une piste de courses depuis qu'il fut blessé en 1950.

L'épreuve qui était si attendue par les amateurs fut réalisée dimanche. Cette épreuve qui mettait aux prises le beau blond TANNER HANOVER, à M. Roméo Raymond, conduit par Gérard Bouvrette, baissa pavillon contre son grand rival SANDY H LEE, à M. Sarro Perreault, conduit par Jules Lahaie.

Dimanche prochain, il y aura un autre grand programme, soit un 5 milles qui partira à 3.30 hres de l'hôtel Tabu de St-Camille pour se rendre à l'hôtel Bouvrette, de St-Antoine des Laurentides; les chevaux en lice seront: MAE WEST, à M. Vincent, et ST-CANUT PEANUTS, à M. H. Lapointe.

Dans des épreuves sur la piste, Peter Star, à M. Dallaire, de Ste-Scholastique, et Loulou Todd, à M. Lazon, de Montréal, se mesureront et il est très difficile de prévoir le gagnant. L'épreuve la plus contestée sera, d'après les experts, la classe des poulins, soient X Calumet Gentry, Lisa Lee, Figaro, Miss Diana. Les chevaux Louise Todd, Catherine Stout, Brown Eyes, Ramountche, Grattan L. Patch, Royal Widower et Cappellale seront aussi de la partie dans différentes épreuves.

A la dernière heure, un match entre Brown Eyes, à M. Roger Maillé, et Tanner Hanover, à M. Roméo Raymond, vient d'être bâclé pour un enjeu de \$25.

Les joueurs du Toronto ont la vie dure

Les Maple Leafs de Toronto ont sur leur équipe huit joueurs qui ont participé à chacune des joutes de leur club depuis le début de la saison. Les Red Wings de Détroit les suivent de près avec sept joueurs qui n'ont pas encore manqué une seule partie. Le Chicago, le Boston et le New York ont chacun quatre joueurs dans la même catégorie tandis que seulement deux membres des Canadiens ont pu s'aligner pour chacune des parties des bitants, cette saison.

Les joueurs du Toronto ont la vie dure

Les joueurs du Toronto ont sur leur équipe huit joueurs qui ont participé à chacune des joutes de leur club depuis le début de la saison. Les Red Wings de Détroit les suivent de près avec sept joueurs qui n'ont pas encore manqué une seule partie. Le Chicago, le Boston et le New York ont chacun quatre joueurs dans la même catégorie tandis que seulement deux membres des Canadiens ont pu s'aligner pour chacune des parties des bitants, cette saison.

Huit joueurs ont réussi le tour du chapeau

Huit joueurs de la I.N.H. avaient réussi le tour du chapeau avant le 23 février. Il s'agissait de Floyd Curry, Maurice Richard, Bernard Geoffron, Paul Meger et Dickie Moore des Canadiens, Gordie Howe du Detroit, Dunc Fisher du Boston et Ed Slowinski des Rangers.

Les Alouettes...

(suite de la page 9)

(Porteous, James) 2.48
5—St-Jérôme, Porteous 9.40
6—St-Jérôme, Dolbec (Kirk) 13.35
Punitions: Savary (mauvaise conduite).

24 FEVRIER
ST-JEROME 3, ST-HYACINTHE 6
Première période
1—S. Hyacinthe, Gravel (Savary) 4.02
2—S. Hyacinthe, Procter, (G. Boachard) 7.16
3—S. Jérôme: Benoit, (Campeau, Labelle) 13.40
Aucune punition.

Deuxième période
4—S. Jérôme: Campeau 5.42

Obligations Municipales et Institutions religieuses

SAVARD & HOGSON & CIE INC.

276 OUEST, ST-JACQUES, MONTREAL, QUE.

Représentant: PIERRE-BRUNO GIRARD
Téléphones: St-Jérôme: 4212 — Terrebonne: 334-J

L'équipe...

(suite de la page 9)

privés de voir les Aigles dans la grande série de détail qui déterminera qui sortira vainqueur et champion de cette puissante ligue Junior du président Bustre Horwood.

Au cours de la cédule régulière, je me suis efforcé de vous donner un compte rendu complet des joutes jouées ici et à l'étranger. J'espère avoir accompli ma tâche avec justice au profit de tous les amateurs de hockey junior. Espérons que je vous reviendrai la saison prochaine avec d'autres rapports des

Cartes Professionnelles

Bureau: Téléphone 3526, 402, RUE LABELLE
RÉSIDENCE: Téléphone: 5566

LEOPOLD NANTEL, c.r.

Avocat Procureur
SAINT-JEROME, QUE.

RAYMOND & LAROSE

G. LACROIX, c.r., conseil
AVOCATS — PROCUREURS

G. Lacroix, c.r., 298, RUE LABELLE
R. Raymond, SAINT-JEROME
P. Larose, TEL.: 4233

Le jour: 4515 Le soir: 6258

GONTRAN LATOUR

Courtier en assurances générales

120, RUE ST-GEORGES SAINT-JEROME

YVON BOCK

AVOCAT
Téléphone: CA. 8313

2, est rue Bellechasse, Montréal

Tél: Bureau 3301 Tél: Rés. 4237

LOUIS NICOLAS

Architecte
Bureau: 298, RUE LABELLE — Suite 5
RÉSIDENCE: 420, Blvd MELANCON, ST-JEROME, Qué.

LEGAULT & LEGAULT

AVOCATS ET PROCUREURS

L. L. Legault, C.R., 295, Rue MAIN, FERNAND LEGAULT, C.R.
TEL. 60 — LACHUTE
Guy Legault, B.A., LL.B., 10, ouest, rue St-Jacques, Montréal TEL. MA. 3866

TEL: Bureau 6 TEL: Rés. 49

LEOPOLD GRAVEL

NOTAIRE
Assurances générales

C. P. 130 TERREBONNE, P. Q.

GIBEAULT, STEIN & CIMON

AVOCATS

Gaston Gibeault, C.R., Pierre Cimon, B.A., LL.B., Marc Stein, C.R.
TEL: 60 SAINTE-AGATHE-DES-MONTS, 3, rue Préfontaine

LUCIEN ROBILLARD

B.A., A.D.B.A.
ARCHITECTE
à ST-JEROME tous les samedis — Bureau permanent à J. RUF CASTONGUAY, TEL: 3414

LOUIS MIGNAULT

ARPENTEUR - GEOMETRE

533, AVENUE PARENT, TEL: 3366 — SAINT-JEROME

Paul Brosseau, A.P.A.

COMPTABLE - VERIFICATEUR

Spécialités: Rapport impôt sur le Revenu — Service de Comptabilité

356, RUE DE VILLEMURE TEL: 3833 ST-JEROME

J.-M. Vermette, B.A., L.L.L. Gérard Vermette, B.A., L.L.L.
RÉSIDENCE: ST JANVIER TEL: 4356 Cemté de Terrebonne

Vermette & Vermette

NOTAIRE - COMMISSAIRES
Édifice Themis, Chambre 904 — 10 ouest, rue St-Jacques,
TEL: LA. 7268* — MONTREAL

TEL: 3412 VIE, FEU, VOL, AUTOMOBILE, ETC.

BELANGER & VIAU

Assurances générales

COIN ST-GEORGES ET LATOUR, SAINT-JEROME

Ecole de Musique Marrazza

Ouverte toute la journée le lundi

SPECIALITE: ACCORDEON ET GUITARE

8, rue Castonguay, Apt. 1, 308 ouest, Ste-Catherine,
St-Jérôme, BELAIR 1156, Montréal

Armand Parent

A. P. A.

Comptable-Verificateur Autorisé de la Commission Municipale de Québec
Classe "A"

Bureau: 244, Avenue Parent
RÉS.: 389, boulevard Malançon

TEL: 3671 — Rés. 3692 SAINT-JEROME, Qué.

Salle des Chevaliers de Colomb

GRANDE SOIREE SURPRISE

TOUS LES LUNDIS SOIRS, A 8 HEURES 30, A LA

De nombreux prix sont distribués tous les soirs!

ENTREE GRATUITE!

ICI ET LA DANS LA LIGUE DE HOCKEY JUNIOR

(Par Gaston Laporte)

BARTLETT ET LAPOINTE BRILLENENT A BOSTON

Fernand "Killer" Lapointe et Jimmy Bartlett qui ont rejoint les Olympiques de Boston...

A la première partie jouée dans l'uniforme des Olympiques de Boston, Jimmy Bartlett a compté un but et mérité une assistance pour aider son club à égaliser le pointage...

Nous croyons que ces deux brillants joueurs auront la chance de se faire valoir davantage d'ici la fin de la saison...

GUY "MOUSSE" ROUSSEAU ASSURE DE TERMINER EN DEUXIEME POSITION

Alors que la cédule régulière de la Ligue de hockey junior tire à sa fin, Guy "Mousse" Rousseau est présentement assuré de terminer en deuxième position des compteurs du circuit Horwood...

Les Aigles ont connu un début de saison peu prometteur mais ils ont vite fait d'oublier à leurs partisans ces revers encaissés au début de la saison...

L'acquisition du jeune Gaetan Dessureault dans les filets des Aigles, a été certainement le renfort apporté à l'équipe qui, par la suite, a remporté un nombre imposant de victoires...

Il ne faut pas blâmer ceux qui se sont dépensés à la cause de l'équipe de hockey jérômiennne. Paul Amyot et Sylvio Mantha n'ont que des éloges à recevoir...

Paul Amyot a déclaré après la partie de mercredi soir dernier: "Je voudrais me voir au début de la cédule régulière et je vous certifie que les Aigles de St-Jérôme seraient en deuxième position du circuit Horwood..."

POTINS ET COMMENTAIRES

Les Reds de Trois-Rivières qui bataillent ferme pour terminer en deuxième position, ont eu une véritable surprise la semaine dernière alors que les Aigles triomphaient au compte de 5 à 3 avec une équipe complètement désorganisée depuis le départ de leurs deux joueurs étoiles Jimmy Bartlett et Fernand "Killer" Lapointe...

Combien d'autres conversations de ce genre entend-on chaque jour. Mardi de cette semaine les Aigles rencontrèrent le National de Pete Morin au Forum; puis enfin, contre les Reds de Jack Toupin alors que le rideau tomba pour clore les activités des Aigles de St-Jérôme cette saison...

COURSES SOUS HARNAIS

Les amateurs de courses sous harnais furent servis à leur gré dimanche dernier à la piste Bouvrette, de St-Antoine des Laurentides, de St-Antoine des Laurentides, en assistant aux diverses épreuves qui furent présentées par le promoteur Gustave Bouvrette...

LE DETAIL

Les Alouettes remportent une série de belles victoires

Table with 2 columns: Rank and Name/Score. Lists players like St-Jérôme, Renaud, Kirk, Dolbec, Campeau, Savary, Gauthier, Armstrong, Proctor, Campeau, Limoges, Gauthier, Gladu, Bonin, Kirk, Gravel, Benoit, Dolbec, Bonin, James, Trudel, Jacques, Rousseau, Boileau, Sierzant, Mordas, Rogers, Scullion, Ewertzack, Goyette, Grisé, Swartzack, Mordas, Rogers, Boileau, Boucher, Rousseau, Pronovost, Scullion, Rousseau, Sierzant, Lemay, Mordas, Swartzack, Boileau, Imajour, Rogers, Laporte.



Mlle Fernande Danis et Jean-Claude Filion, champions

Dimanche, le 24 février, à Saint-Sauveur des Monts, à la Côte 71, le championnat du Club de Ski Epervier pour skieurs de St-Jérôme a été l'enjeu. Les épreuves étaient dirigées par Jean-Louis Simard, instructeur du Club et par les instructeurs de ski de l'école de Fernand Trotter.

Ces épreuves consistaient en deux descentes consécutives d'un combiné alpin commençant par une descente ouverte avec SIA-LOM GEANT.

La neige était dans un parfait état sur tout le parcours, c'est-à-dire deux pouces de neige douce sur un fond dur.

Table with 4 columns: Name, 1ère desc., 2ème desc., Total. Lists skiers like Filion, Jean-Claude, Corbeil, Ghislain, Beaudry, Fernand, Bouvrette, Albert, Boivin, Gaston, Lepage, Roger, Huot, Pierre, Claveau, Raymond, Quenneville, Yvon.

Les organisateurs de ces épreuves et des précédentes sont heureux de voir que les participants ont été nombreux.

L'équipe jérômiennne termine en beauté en remportant deux brillantes victoires

Les Aigles triomphent des Reds de Trois-Rivières au compte de 5 à 3. --- Plante enregistre deux buts, Pilon, Beupré et Rousseau enregistrent les autres. --- L'équipe jérômiennne déclassa le Royal de Granby 7 à 2. --- Rousseau, Laporte et Sierzant compte chacun "2" buts, tandis que Boucher réussit l'autre.

C'est devant une équipe complètement désorganisée que les Reds de Trois-Rivières de Jack Toupin, ont connu la défaite. Avec le départ de Bartlett et Lapointe, deux brillants joueurs des Aigles, les Reds se sont inclinés devant la belle tenue de Sylvio Mantha qui l'a remporté au compte de 5 à 3 dans une partie enlevante du commencement à la fin. Le jeune Plante a dirigé l'attaque des vainqueurs avec 2 buts, dont 1 dans la période initiale et l'autre dans le dernier engagement. Guy "Mousse" Rousseau a augmenté son avance chez les compteurs en comptant un but en plus d'avoir fourni une assistance, tandis que Pilon et Beupré enfilèrent les autres pour donner une éclatante victoire de 5 à 3 aux Aigles de St-Jérôme.

Cinq jérômiens inscrits au tournoi des Golden Gloves

M. Albert Vaillancourt nous a fait part cette semaine, de l'appel lancé dans les journaux en vue du tournoi des "Golden Gloves", qui aura lieu au mois d'avril prochain, va bon train. La Cité de St-Jérôme sera bien représentée cette année, puisque 5 boxeurs jérômiens sont présentement inscrits pour ce grand tournoi des Golden Gloves.

Tous ces boxeurs locaux figureront dans la classe novice et subiront leur examen médical le 9 mars prochain. Tous ces boxeurs sont présentement à l'entraînement et donneront aux fervents de la boxe une exhibition de leur savoir faire samedi, à la salle paroissiale de St-Antoine, au profit des oeuvres de l'endroit.

Maurice Richard... le rocket du hockey

Deux sportifs bien connus de Montréal, Camil DesRoches et Paul-Marcel Raymond, tous deux officiels du Club de Hockey Canadien, viennent de traduire le livre anglais d'Ed Fittkin sur la carrière de Maurice Richard. C'est le premier "pocket-book" français du genre. Il a 160 pages, contient 6 vignettes dont deux excellentes photos de Maurice Richard, et est fort intéressant. On y suit, pas à pas, l'extraordinaire Richard depuis ses débuts à l'âge de 14 ou 15 ans, sur les eaux glacées de la rivière des Prairies jusqu'à nos jours.

Table with 2 columns: Rank and Name/Score. Lists players like St-Jérôme, Pronovost, Richard, Lamirande, Boucher, Boileau, Laporte, Sierzant, Mordas, Rogers, Scullion, Ewertzack, Goyette, Grisé, Swartzack, Mordas, Rogers, Boileau, Boucher, Rousseau, Pronovost, Scullion, Rousseau, Sierzant, Lemay, Mordas, Swartzack, Boileau, Imajour, Rogers, Laporte.

CAVALCADE SPORTIVE

BRILLANTE PERFORMANCE DE NOS ALOUETTES. "Je ne cherche aucun alibi ou excuse quelconque, d'ailleurs ce n'est pas mon habitude; ils ont été plus opportunistes que nous..."

Le mentor des Alouettes oublie de mentionner au cours de cette entrevue le rôle indirect qu'il a joué depuis l'ouverture de la série, et sur son audacieuse stratégie d'effectuer un remaniement complet sur les trois lignes d'attaque. Stratégie qui fut très fructueuse, puisqu'elle a permis aux Alouettes de prendre une avance de trois à un...

-Abonnez-vous à- L'Avenir du Nord

Advertisement for BERNARD and BARRY SHOWS featuring various attractions like Ferris Wheel, Kiddy Autos, Flying Scooter, etc.

Le CARNAVAL BERNARD & BARRY présentera 22 attractions de tout genre lors de la grande exposition agricole qui aura lieu les 19, 20, 21 et 22 juin 1952, à la piste Bouvrette de St-Antoine des Laurentides.

Advertisement for ALTITUDE 1500 featuring ski lessons and equipment at Domaine des Lacs - Lac Guindon.

Advertisement for John Millen St-Jérôme Ltée, Distributeurs en gros, 991, rue Labelle, Tél: 3390, Saint-Jérôme.

Advertisement for OUVERTURE OFFICIELLE LE 6 MARS, John Millen St-Jérôme Ltée, Distributeurs en gros, 991, rue Labelle, Tél: 3390, Saint-Jérôme.

Advertisement for PRODUITS "PHILCO" listing various household appliances like radios, refrigerators, etc.

Grande soirée dramatique

La Société des Artisans de la Locale de Ste-Thérèse lance un appel dans toute la région, à l'occasion d'une grande soirée dramatique qui se déroulera le 13 mars au Séminaire. La Troupe de René Coullée dans le BAISER MORTEL, qui a remporté tant de succès dans ses tournées à travers la province, promet comme ailleurs de laisser un souvenir profond aux auditeurs. On sait que M. Coullée est un artiste de la Radio et réalise avec succès le rôle du Dr Pinson dans le Programme; tant aimé: "Ceux qu'on aime".

Il incombe à tous les artisans de la région, de fraterniser avec leurs confrères Thérésiens. Plusieurs locaux seront représentés. Vu la nature de cette pièce à grand succès et de caractère plutôt sérieux, les enfants en bas de 16 ans ne seront pas admis.

Qu'on se le dise et se rende en foule pour profiter de ce spectacle sensationnel; à la fois instructif et captivant. — ENTREE: \$0.75.

Toujours un bon Programme

REX

Tél. 4388 — St-Jérôme

VEN. - SAM. 29 FEV. - 1 MARS

De la musique... des décor somptueux... de la danse... dans un film en magnifique Technicolor

GOLDEN GIRL

et au même programme P. FRIEND et W. HENDIX dans "HIGHWAYMAN" en Technicolor

DIM. - LUN. - MAR. 2, 3, 4 MARS

Un film puissant, captivant qui vous dévoilera les secrets troublants de la boxe

LE CHAMPION

KIRK DOUGLAS MARILYN MAXWELL ARTHUR KENNEDY

et au même programme Tourné dans la forêt canadienne.

LA LOI de la FORÊT

avec GEORGE BRENT - ALAN HALE

MER. - JEU. 5, 6 MARS

Une femme frustrée par la mort de son seul enfant s'occupe, comme gouvernante, des enfants de riches familles

JERRY WALD and NORMAN KRASNA present

JANE WYMAN in **THE BLUE VEIL**

et au même programme V. HEFLIN et P. NEAL dans "WEEKEND WITH FATHER" en Technicolor

en plus "MAN IN WHITE SUIT"

VEN. - SAM. 7, 8 MARS

T. MARTIN et J. LEIGH dans "TWO TICKETS TO BROADWAY" en Technicolor

et au même programme W. HOLDEN et N. OLSEN dans "SUBMARINE COMMAND"

AU CONSEIL MUNICIPAL

Un transport d'une somme de \$5,000.00 au fonds des imprévus a été autorisé par le Conseil municipal pour être versé au département d'entretien d'hiver de nos rues. Ce transport a été nécessaire à cause de la quantité considérable de neige que ce département a dû faire transporter durant l'hiver rigoureux que nous venons de traverser.

Dans un lettre adressée au conseil municipal, le député de Terrebonne M. J. L. Blanchard avise que le gouvernement provincial ne peut accepter l'offre de la Cité, d'un terrain situé avenue Parent, près des voies au Canadien Pacifique, pour la construction de l'école d'Arts et Métiers, par ce que ce terrain n'est pas assez

grand et aussi à cause du chemin de fer trop rapproché. Le gouvernement demande à la ville de choisir un autre terrain et suggère que ce choix soit porté dans le nord de la ville où il existe de très beaux endroits encore vacants.

Le Conseil a considéré cette nouvelle demande du gouvernement et des démarches seront immédiatement entreprises pour trouver un site convenable.

Le Conseil vient d'engager monsieur Jean Louis Lauze comme pompier en remplacement du pompier Maurice Desroges qui a dû donner sa démission à cause de son départ de Saint-Jérôme. Le nouveau pompier est entré en fonction immédiatement.

DANS NOS CINEMAS

Une nouvelle étoile, probablement appelée à un tort bel avenir au cinéma, au moins dans le domaine de la comédie musicale, est revenue vendredi et samedi de cette semaine aux cinémathèques qui se renouvellent au cinéma Rex, où passera à l'écran, "THE GOLDEN GIRL". Il s'agit de sauzi Gaynor, une fort jeune rimoussie qui danse à merveille et possède de plus une voix fort agréable. A ces atouts importants elle joint un talent naturel pour l'art dramatique, comme le prouve l'aisance avec laquelle elle campe une célèbre danseuse de cabaret au temps de la guerre civile américaine, Lotta Crautree, dont elle interprète une vie romanesque fort amusante.

George Jessel a réussi une mise en scène bien au point avec de magnifiques décors en couleurs par Technicolor et de fort jolis costumes. Parmi les autres acteurs qui secondent le mieux Mitzl Gaynor, mentionnons Dennis Day, Dale Robertson, Una Merkel, Raymond Walburn et James Barton. Au même programme un autre grand film en Technicolor "THE HIGHWAYMAN" avec Philip Friend et Wanda Hendix.

Un nom à retenir: Mark Robson qui a signé ce film très bien fait, où aternent des scènes documentaires, d'atmosphère et de comédie, ce "CHAMPION" qui passe dès dimanche au cinéma Rex.

Ce film aura les suffrages de l'immense public habitué des matches de boxe, et les spectateurs apprécieront l'originalité d'un champion de boxe élégant, fin, presque racé.

Kirk Douglas, Marilyn Maxwell, Arthur Kennedy, Ruth Roman, Lola Albright animent cette histoire de deux frères, Midge et Connie, dépouillés de leurs économies par un aventurier. Midge, un athlète, devient boxeur professionnel. Il cherche ainsi à se venger de sa jeunesse misérable et des souffrances de son adolescence. Beau garçon, il devient un Don Juan, mais ne s'attache à aucune de ses tendres victimes. Seul compte le succès. A la suite d'une combinaison de parieurs à laquelle il ne veut pas se plier, il devient champion du monde, mais dans son dernier combat, qu'il aborde mal préparé, il doit mettre en jeu toutes ses réserves vitales. Un grand film tourné en 1948.

C'est dans le cadre des grandes forêts canadiennes, au milieu des bûcherons et des flottes de billots, que se passe l'action du film "LA LOI DE LA FORET" que présente au même programme la direction du cinéma Rex. C'est un film d'action, où deux frères entrent en rivalité au sujet d'une femme, mais aussi dans la conduite de leurs affaires: l'un calculateur et brutal, Robert Barrat, qui ne recule devant rien pour parvenir à ses fins; l'autre, George Brent, qui vient de quitter la ville avec l'espoir de trouver la paix à la campagne, et qui mettra ses sentiments délicats mais quand même puissants au service d'une femme.

Des scènes spectaculaires de flottage de bois et de dynamitage fournissent au film tourné en Technicolor des tableaux réalisés avec une grande ampleur de moyens.

THEATRE DU NORD

Au Théâtre du Nord, samedi, dimanche, lundi et mardi ne manquez pas de venir voir le "Dernier film de Louis Jouvet" et qui a pour titre: "Docteur Knock" c'est l'histoire d'un médecin d'un petit bourg de France, qui après plusieurs semaines constate que la clientèle est inexistant, d'abord déçu, il se ressaisit et à vite fait, grâce à une sensationnelle publicité et d'astucieuses innovations, de transformer ce canton de paysans ignorants. Lorsque trois mois plus tard, son prédécesseur vient lui rendre visite, il ne reconnaît plus ce petit bourg et constate avec une profonde

La petite histoire de St-Jérôme

Le 6 mars 1876, le Maire de Ville-Marie est autorisé à signer le contrat pour la construction de l'aqueduc avec les entrepreneurs Joseph Lachapelle, Régis Guenet et François Amiotte dit Ville-neuve. Le coût en sera de \$6,000 et les entrepreneurs seront payés à même les revenus de la taxe de l'eau. Cette eau doit être amenée sur une distance de 190 arpents d'une source qui se trouve dans la propriété d'Emmanuel Lecavalier, jusqu'au village où elle sera distribuée.

Le 11 septembre 1876, le conseil municipal commande à ses inspecteurs de la voirie de préparer la toilette du village et il nomme quatre constables spéciaux pour le dimanche suivant à l'occasion de la venue à St-Jérôme du "premier train" du fameux chemin de fer que le curé Labelle avait enfin réussi à obtenir.

Le 16 septembre 1876, les premiers "chars" arrivent! Le village est pavé et tout en fête; c'est le couronnement des efforts, démarches et travaux du curé Labelle.

Le 3e congrès de la langue française

LA PARTICIPATION DE LA JEUNESSE

Les journaux locaux ont parlé la semaine dernière des manifestations qui marqueront en juin prochain le 3e Congrès de la langue française. Ces congrès de la langue française se présentent comme un retour périodique sur les valeurs proprement canadiennes - françaises. Ils ne constituent pas simplement une période où l'on prône, dans des discours sonores, l'excellence de la langue française. C'est beaucoup plus que cela: on remet en jeu toute notre vocation de canadien français; on nous fait prendre conscience de ce que nous sommes, de l'héritage culturel dont nous avons hérité. (Le thème du prochain congrès est précisément: *notre héritage culturel*). On nous fait réfléchir également sur ce que nous devons être.

Les organisateurs du Congrès attachent une grande importance à la participation de la jeunesse. C'est très facilement compréhensible. Le Congrès n'est pas tourné uniquement vers le passé, mais aussi vers l'avenir. Il ne ressasser pas de vieux souvenirs historiques pour le seul plaisir d'admirer les gloires passées. Il veut faire prendre conscience d'un héritage historique

et culturel, force vive qui pousse à l'action future.

Or qui parle d'action future parle aussi de jeunesse. Car la jeunesse est l'avenir personnifié. Elle implique toutes les promesses à réaliser. On s'adresse donc à nous, les jeunes, comme à ceux qui représentent la relève.

Il ne s'agit pas ici de patriotisme ronflant et creux, ni d'un patriotisme chauvin. Il s'agit de quelque chose de vivant, de réel et d'actif. Quelque chose qui intéressera vraiment notre jeunesse enthousiaste et avide d'action. Il n'y a pas place ici pour un exposé de nos valeurs nationales; mais soyons convaincus qu'elles valent pour nous, cent fois plus que les modes de vie que voudrait nous faire accepter une société moderne américanisée dans le mauvais sens du mot.

En conséquence, nous répondons à l'appel des organisateurs du Congrès avec une égale sympathie et nous intéressons de près à toutes ses activités. Très bientôt toutes nos écoles, tous nos écoliers et étudiants seront alertés. On nous proposera des sujets de concours, des questionnaires à remplir, des enquêtes à poursuivre dans notre milieu. Soyons prêts à l'action.

Jean FORTIER, Séminaire de Ste-Thérèse

Après la Messe principale, dans toutes les églises et chapelles, on chantera l'invocation "Oremus pro Pontifice nostro Pio...", avec le verset "Fiat manus tua super virum, dexterae tuae. Et supra filium hominis quem confirmasti tibi", et l'oraison "Deus omnium fidelium pastor..."

Emilien Frenette, évêque de St-Jérôme

St-Janvier...

(suite de la page 1)

lé, et le Dr H. Leroux, M. Lucien Forget étant maître de cérémonie. Une adresse fut lue par M. le maire E. Gascon.

"Comme on le sait, notre excellent ami le notaire Marc Vermette a abandonné ses fonctions de secrétaire-trésorier de notre municipalité. Pendant près de 34 ans, il a accompli son travail avec courtoisie et a fait preuve d'un dévouement inlassable, d'une compétence remarquable et surtout d'une grande honnêteté. Aussi me fait-il plaisir de dire que le notaire Vermette est un citoyen qui nous fait honneur.

Nous ne pouvons laisser passer cette occasion sans lui manifester notre sincère reconnaissance. Je suis heureux de souligner que les gens de St-Janvier ont répondu à notre appel avec empressement.

Ce n'est pas sans regret que nous avons reçu et accepté sa démission; heureusement pour nous, le notaire Vermette nous avait préparé un successeur dans la personne de son fils, le notaire Gérard Vermette. C'est déjà tout un programme pour le nouveau secrétaire que de marcher sur les traces de son père. Nous lui accordons notre entière confiance. Cependant, nous ne perdons pas entièrement le notaire M. Vermette, puisque, inspiré à la fois par son amour paternel et son esprit civique, il mettra à la disposition de son successeur ses bons conseils et son expérience.

En lui réitérant toute notre reconnaissance, nous lui offrons, comme souvenir de son stage au secrétariat de notre municipalité, ce témoignage sensible de notre amitié et de notre admiration."

Un superbe service à cocktail fut présenté au notaire Vermette. Il reçut ensuite les hommages de M. le curé Jodoin, ainsi que de MM. les députés J. L. Blanchard et L. Bertrand. Le notaire Blanchard, eut de bons mots à l'endroit de son confrère et souligna qu'étant plus âgé, il l'avait encouragé à venir s'établir à St-Janvier, en 1918. M. Bertrand remercia M. Vermette pour l'aide qu'il lui avait toujours apportée et ajouta qu'il le tenait responsable pour une partie, du succès de sa carrière politique.

Visiblement ému, M. Vermette s'exprima ainsi: "J'ai déjà été appelé à prononcer quelques paroles en public, mais jamais sous l'effet d'une si profonde émotion; si je ne puis la vaincre, je vous demanderais de bien l'excuser. Je dois d'abord remercier M. le Maire et MM. les conseillers ainsi que toute la population de St-Janvier pour cette marque de reconnaissance envers leur ancien

St-Jérôme perd

Dans une joute de la série entre St-Jérôme et St-Hyacinthe, mercredi soir à St-Hyacinthe, le compte était encore égal 3 à 3, lorsque, après sept minutes et 44 secondes de la deuxième période supplémentaire, Gilles Généreux a accepté une passe de Gordie Armstrong pour donner au St-Hyacinthe une victoire de 4 à 3. Généreux avait égalisé le compte dans la troisième période. Parr et Armstrong avaient compté plus tôt, Bernie Limoges a compté un but pour St-Jérôme et Porteous un St-Hyacinthe à maintenant quatre points et St-Jérôme six dans cette éliminatoire.

Augmentation...

(suite de la page 1)

Travailleurs en Caoutchouc, local 144, de même que l'exécutif de cette union, ont joué un grand rôle dans cette affaire et leurs efforts ont toujours tenté vers un règlement à l'amiable.

... DANS NOTRE REGION ...

Ste-Scholastique

(par Clément Legault)

DECES: — A Ste-Scholastique, le 19 février 1952, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Pascal Cyr. Il était l'époux en 1ères noces de Maria Vaquette et en secondes noces de Angema Cyr. Le service eut lieu à l'église paroissiale, vendredi le 22 février et de là au cimetière de l'endroit.

M. Cyr laisse sa femme et dix-sept enfants: ses fils qui étaient porteurs lors des funérailles: Hervé, Edgar, Gustave, Paul, Hector, Gérard, Adrien; ses filles: Gabrielle religieuse chez des sœurs de la Providence à St-Vincent de Paul, Mmes Lionel Lahaie (Marie-Rose), Georges Cyr (Adrienne), Stanislas Huotte (Angema), Laurent Huotte (Rita), Mies Lise et Florette Cyr, toutes de Ste-Scholastique; Mme Denis Labonté (Madelaine), Mme Roger Jetté (Noëlle) de Ste-Monique, et Mme Albert Turcotte de St-Janvier.

Ses frères: Joseph, Oscar, Toussaint, de Ste-Scholastique; ses sœurs: Mme A. Constantin, de St-Hermas, Mme Hector Vermette de St-Augustin, et Mme Ouellette; ses belles-sœurs: Mme Ferdinand Boucher de St-Canut, Mme Ferrière Leconte de Ste-Monique, Mme Grégoire Dagenais de Lachute; ses beaux-frères: MM. Albert, Adrien, Lucien, René, Gaspard Cyr de Ste-Scholastique.

Sincères condoléances.

A St-Placide le 17 février, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme Charles-Emile Arbiqne, née Dorina Latreille. Les funérailles eurent lieu le 20 courant en l'église paroissiale, et l'inhumation se fit au cimetière de Lachute.

A Lachute, le 19 février, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Almedo Coderre, époux de Bernadette Provencelle. Les funérailles eurent lieu à l'église Ste-Anasthasie et de là au cimetière de l'endroit.

A Oka le 19 février 1952 à l'âge de 87 ans, 7 mois, est décédé M. Jacques Boileau époux en 1ères nocces d'Élisa Taillon et en 2èmes nocces d'Orville Laurin. Les funérailles eurent lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funéraire s'est d'abord rendu à l'église paroissiale et de là au cimetière du même endroit.

DIVERS: — Prompt rétablissement à Mme Paul Labrèche (Rita Lafleur) actuellement à l'hôpital de St-Jérôme. Prompt rétablissement à Mme Germain Lachute actuellement à l'hôpital de Lachute.

Mme Lionel Thivierge (Yvonne Laframboise) de Brooklyn, New-York est venue rendre visite à sa mère actuellement à l'hôpital. Elle est passée quelques jours chez son frère M. Romuald Laframboise.

Samedi le 16 février M. et Mme Rodolphe Lalonde recevaient un groupe de parents et d'amis, de Montréal.

La veillée débutait par une joyeuse partie de cartes, puis ce furent des jeux de toutes sortes et l'on s'amusa ferme.

M. Jean Carrier de Rivière du Loup fut le pianiste le mieux goûté de la soirée. M. Lalonde s'est fait entendre dans plusieurs tours de chant. Au milieu de la nuit un goûter fut servi, qui fut fort apprécié de tous les convives.

Tous s'en retournèrent contents de leur veillée. Parmi les invités nous remarquons M. et Mme Donat Lalonde, M. et Mme Joseph Lalonde, M. Romuald Lalonde de Montréal, M. et Mme Edouard Boisclair, M. et Mme

serviteur de 34 ans. Je tiens à remercier tous les organisateurs ainsi que les personnalités présentes tels que M. le curé Jodoin, MM. les députés, MM. les anciens maires de la paroisse, MM. Célestin Desjardins et David Gladu." Il énumère ensuite les noms des maires qui se sont succédé pendant 34 ans: MM. Célestin Desjardins, 16 ans, David Gladu, 11 ans, Euclide Cloutier, Victor Boulich et M. Exalaphat Gascon, maire actuel.

"Dans l'avenir, je n'ai pas l'intention d'abandonner la chose publique et j'ai bien la résolution de me conduire de manière à conserver votre confiance et votre amitié. Je termine en vous réitérant mes plus sincères remerciements pour le témoignage que vous me rendez ce soir, ainsi que pour le magnifique cadeau que vous m'avez offert."

Les 300 personnes présentes prirent ensuite le goûter, et la danse au son de l'orchestre termina cette soirée aux petites heures matinales.

Ste-Adèle

(par J.J. Lafleur)

NAISSANCES: — A M. et Mme Gile Laurin, née Thérèse Aveille, à l'Hotel-Dieu de St-Jérôme, est né un fils baptisé Joseph-Gilles-Bruno-Michel, par M. l'abbé Jules Paquette, vicaire. Le parrain était M. l'abbé Bruno Pressault, curé, grand-oncle de l'enfant; la marraine: Mme Laurin, grand-mère de l'enfant. La porteuse était Mme Robert Lévesque, tante de l'enfant.

A M. et Mme Victor Langevin, née Eglantine Bélair, est née une fille baptisée Diane - Marie - Linda. Le parrain et la marraine étaient M. et Mme Jacques Limoges de Ste-Adèle, oncle et tante de l'enfant. La porteuse était Mlle Thérèse Langevin, tante de l'enfant.

A ces heureux parents nous offrons nos plus sincères félicitations.

LE CENTRE D'ART DE STE-ADELE PREPARE SA SAISON D'ETE: — Des cours de céramique et de peinture se donnent à Ste-Adèle durant la saison d'hiver. — Le Centre d'Art de Ste-Adèle qui fut fondé en 1949, a l'avantage de présenter cet hiver des cours de céramique et de peinture. Mlle Pauline Rochon, directrice et fondatrice du Centre d'Art, annonça à l'assemblée générale des membres, la formation d'un cours de céramique donné par Claude Jamin, les lundis soirs et les mercredis après-midi. Des cours de peinture sont aussi donnés les mardis après-midi et les vendredis matins par M. Bruce Stocker.

A l'assemblée annuelle du Centre d'Art, le Docteur Léon Gérin-Lajoie fut réélu président; A.-B. Thompson est vice-président. Parmi les directeurs on remarque M. le curé Arsène Aubin, M. Conrad Archambault, M. Roméo Parent, M. Lanthier Rolland, M. Roger Couillard, président de la Chambre de Commerce, M. John Bruneau, M. André Lambert, M. Louis Cochand, M. Stanley Ferguson, M. René Samson, M. J. Haslett et M. Jim Peterson.

M. Roland Leduc, professeur au Conservatoire de Musique de la Province et chef d'orchestre à Radio-Canada est le directeur musical. Mme Conrad Archambault est en tête du comité de réception, M. A. B. Thompson du comité de finances et M. J. Bruneau du comité des jeunes.

M. A. B. Thompson, président de l'Hotel Chantecler, a offert plusieurs bourses d'études qui devront être exclusivement distribuées.

(à suivre à la page 6)

Paul Mc Kercher, M. et Mme Bernard Pelletier, M. et Mme Gerry Desjardins, de Montréal, M. et Mme Guy Baron, M. et Mme Wilfrid Viau, M. et Mme Roger Fillion, M. et Mme Tony Lalonde, M. et Mme Hubert Lalonde, M. et Mme Jacques Angrignon de Ste-Eustache, M. et Mme Aldo Laroche, M. Robert Lalonde, M. Jean Lalonde, Mlle Ernestine et M. Jean Carrier de Rivière du Loup, Mlle Denise Lalonde, M. Charly Roy, Mlle Suzanne et Geneviève Lalonde et Mlle Lorraine Fortier.

Les nouveaux conseillers élus à Lachute sont M. Réal Morissette, Dr Jules Lafleur, Donald McRae et W. S. McKimmie.

A St-Hermas, MM. Armand Foucault et Joseph Campeau ont été élus conseillers. M. Campeau lui, a été élu par acclamation.

Au sujet d'une manufacture

Théâtre du Nord

430, RUE LABELLE.

TEL: 3520

Samedi, dimanche, lundi, mardi, 1-2-3-4 mars

"DOCTEUR KNOCK"

avec LOUIS JOUVET, PIERRE RENOIR, MIREILLE PERREY

ou même programme une version française

"MANGEURS D'HOMMES"

avec SABU, JEANNE PAGE, WENDELL COREY

Mercredi, jeudi et vendredi, 5-6-7 Mars

"L'IMPACCABLE HENRI"

avec MARIELLE DERRIEN & CLAUDE DAUPHIN

"ELEPHANT STAMPEDE"

avec DONNA MARTELL & JOHNNY SHEFFIELD